

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 24 mars 2023 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. FAUCONNET, le Maire

Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, Adjointes – Mme MAILLOT, M. SALLIOT (à partir de 20h58), Mme BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme CARBONELL, Mme PELLEN (à partir de 19h50), Mme TISSOT, M. CIANI, M. CAPILLON, Mme JACAMENT, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme SEBAN, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. CHAMBORAIRE à Mme AWAD – M. SALLIOT (jusqu'à 20h58) à M. CAREL - Mme PAILLOT à Mme MAILLOT - M. PERNES à M. MESA - M. NOBRE à Mme TISSOT - M. POINSIGNON à M. CAPILLON - M. PARISE à M. ITZKOVITCH

ABSENTS : M. ARCELUZ – Mme PELLEN (jusqu'à 19h50)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia VAVASSORI

43 Conseillers municipaux en exercice

Présents : 35

Représentés : 6

Absents : 2

Début de séance : 19H38

Monsieur le Maire

Mesdames, messieurs, bonsoir. Merci d'être présents ce soir. Nous allons procéder à l'appel. Je demande à Madame VAVASSORI de procéder à l'appel.

Patricia VAVASSORI

Merci Monsieur le Maire.

Madame Patricia VAVASSORI procède à l'appel.

Patricia VAVASSORI

Monsieur le Maire, nous sommes 41 présents ou représentés.

Monsieur le Maire

Très bien.

Un intervenant

Vous avez oublié quelqu'un.

Patricia VAVASSORI

Pardon ?

Un intervenant

Vous avez oublié quelqu'un ?

Patricia VAVASSORI

Qui ?

Un intervenant

Les habitants du quartier...

Monsieur le Maire

Attendez, s'il vous plaît. Tout d'abord, nous sommes en Conseil municipal, monsieur, donc il y a des règles, et donc je vous demanderais de respecter ces règles.

Un intervenant

Inaudible

Monsieur le Maire

Je suis d'accord, mais je vous demanderais de respecter les règles. Il y a des règles. Elles sont pour tout le monde. Elles sont à la fois pour les élus, mais aussi pour les participants à ce Conseil.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

D'accord, mais je vous dis qu'il y a des règles. Alors, je vous donnerai la parole. Je vais vous donner la parole parce que vous ne pouvez pas attendre la fin du Conseil, mais je vous dis qu'il y a des règles à respecter.

Alors, nous avons cinq minutes... trois minutes.

Un intervenant

Inaudible

Monsieur le Maire

Oui.

Une intervenante

Merci de me donner la parole. Ce message est de la part du Collectif quartier Sud.

« *Nous devons penser au renouveau écologique et environnemental, redonner un poumon d'air frais aux Rosnéens.* » (Extrait de votre programme de 2021)

Monsieur le Maire, nous nous interrogeons sur votre projet « Donner un poumon d'air frais au quartier Sud de Rosny ». En ce moment même, vous abattez déjà des arbres pour construire un immeuble de logements supplémentaire au niveau du Pré Gentil, rue Général Leclerc, densifiant encore une zone dépourvue d'espaces verts et en défaut d'équipements de proximité. Mais, surtout, vous autorisez un projet démesuré avec Nexity dans le même secteur en lieu et place de l'ancienne clinique : une construction de plus de 20 mètres de haut en zone pavillonnaire pour plus de 100 logements sur trois bâtiments. Quartier Sud qui pourrait pourtant accueillir divers projets et structures en défaut pour les enfants ou la jeunesse du quartier ou, tout simplement – n'ayons pas peur d'être grossiers –, accueillir un parc ou une aire de jeux inexistant à cet endroit. Nous ne croyons pas aux promesses de Nexity d'installer, en zone pavillonnaire, un bâtiment démesuré avec une vocation sociale pour les personnes âgées. Nexity n'a pas de vocation sociale. C'est à la collectivité d'agir pour un aménagement social et environnemental du territoire.

Dans votre portrait du 24 septembre 2020 sur le *Journal du Grand Paris*, vous promettez de tempérer l'évolution urbaine de la Ville. Or, nos enfants étouffent par manque d'espaces verts et étouffent aussi dans les écoles où vous prévoyez d'ailleurs des fermetures de classes. Or, avec les constructions massives du quartier Sud, que vont advenir nos enfants et les futurs enfants dans ces classes surchargées ?

En conclusion, nous sommes totalement contre l'indécence de ce projet de cette hauteur, de ces blocs d'immeubles qui ne s'homogénéisent absolument pas avec le secteur et qui ne répondent pas à la demande des habitants du quartier : de l'oxygène et des services publics, s'il vous plaît.

Nous demandons, Monsieur le Maire, concernant la démarche d'expropriation du 168 rue du Général Leclerc, la famille ne souhaite pas quitter les lieux. Pouvez-vous éclaircir ce point ?

Deuxième point : veuillez préciser votre projet environnemental pour le quartier Sud, qui a l'air à contre-courant de vos engagements et des dynamiques urbaines observées sur le reste du territoire pour concilier la nature en ville.

Troisièmement : si un tel projet devait être maintenu, nous demandons que le projet architectural soit amendé pour s'inscrire au mieux dans cette zone pavillonnaire, notamment, en diminuant les hauteurs de construction et l'emprise des bâtiments sur les espaces verts.

Merci de votre attention.

Applaudissements

Monsieur le Maire

Très bien, je vous remercie.

Première réponse que je voudrais vous apporter par rapport aux espaces verts, c'est que les constructions qui se font actuellement sur le square des Vosges ne sont pas de mon fait, mais sont le fait de Seine-Saint-Denis Habitat. Je vous propose de vous rapprocher de Madame THIBAUT, qui vous donnera tous les éléments.

Des intervenants

Inaudible

Monsieur le Maire

Eh bien oui, je suis désolé. Non, non, ce sont des permis de Seine-Saint-Denis Habitat menés par le Département.

Magalie THIBAULT

Inaudible

Monsieur le Maire

Madame THIBAULT, vous savez très bien que ce sont des permis qui ont été proposés. Moi, j'avais bloqué les permis et on est revenu vers moi – et vous le savez très bien. Le président de Seine-Saint-Denis Habitat est revenu vers moi en me disant : « *Monsieur le Maire, on a absolument besoin de ces habitats sociaux* ».

Une intervenante

Mais vous les avez signés. Vous les avez signés !

Monsieur le Maire

Oui, et les arbres ? Les arbres ? Ce n'est pas moi qui ai demandé la suppression des arbres. Ce n'est pas la Ville qui a coupé les arbres. C'est le Département. Alors prenez aussi votre part de responsabilité.

Salima ZERROUR

C'est votre ville, *inaudible...*

Monsieur le Maire

C'est ma Ville ? Ah, bien sûr. Nous avons dit non, chère Madame ZERROUR. Nous avons dit non !

Salima ZERROUR

Inaudible

Monsieur le Maire

Mais bien sûr ! Mais c'est tout un programme qui a été fait avec l'État et le Département. Madame THIBAULT est bien au courant de ce programme.

Salima ZERROUR

Vous n'aviez pas à signer.

Monsieur le Maire

Oui, bien sûr. Bien sûr, j'ai des ordres à recevoir de votre part. Ensuite, je voudrais dire...

Salima ZERROUR

Inaudible

Monsieur le Maire

Mais bien sûr, Madame...

Ensuite, je voudrais aussi vous dire que j'ai arrêté un certain nombre de programmes qu'il y avait justement sur la rue du Général Leclerc, dont un programme dans le bas de la rue du Général Leclerc pour 87 logements. J'ai refusé un programme au 139 bis Général Leclerc. J'ai aussi mis un sursis à statuer sur un programme Bouygues de 88 logements sur la rue Henri Mondor. Je pense que je fais quand même de gros efforts pour ce quartier, quoi que vous en pensiez, quoi que vous disiez.

Alors, je veux bien assumer des responsabilités. Je les assume. Oui, en effet, ce projet, ce sont en effet des logements pour des personnes seniors avec 219 mètres carrés pour un centre médical et 135 mètres carrés à l'usage des futurs résidents pouvant être ouvert dans le cadre d'animations associatives. Je veux bien, en effet, que nous rediscutions de ce projet, mais avant de dire que je suis un maire constructeur, je pense que l'on peut aussi se renvoyer la balle et dire que j'ai arrêté un certain nombre de permis sur le quartier et que je souhaite rester, justement, pour certains, en zone pavillonnaire. Vous le savez bien.

Une intervenante

Et les immeubles à côté des 10 000 rosiers, ce n'est pas vous qui les avez signés ?

Monsieur le Maire

Les immeubles à côté des 10 000 rosiers ? Ce n'est pas encore fait, chère madame. Le permis est à l'étude. Alors, il y a des permis anciens.

Une intervenante

Non, vous l'avez validé !

Monsieur le Maire

Mais oui, bien sûr.

Une intervenante

Vous l'avez validé !

Monsieur le Maire

Voilà.

Un intervenant

Inaudible

Monsieur le Maire

Oui, voilà. Je vous parle de ces programmes que j'ai arrêtés, qui sont quand même conséquents, justement pour respecter le quartier et l'environnement du quartier.

Une intervenante

Mais votre programme c'était stop à la bétonisation...

Monsieur le Maire

Bétonisation... Oui, justement, vous voyez, c'est ce que je fais, mais alors adressez-vous aussi à Seine-Saint-Denis Habitat pour leur dire de vive voix.

Une intervenante

Ils vous ont mis la pression ? C'est cela ?

Monsieur le Maire

Oui, mais je pense que nous pourrons en reparler avec Madame THIBAUT. Nous pourrons en reparler. Je ne suis pas là pour jouer les gamins, mais cela suffit, ce genre de message.

Voilà la réponse que je peux vous apporter ce soir. Je vous remercie de votre présence.

Une intervenante

Inaudible ...dame.

Monsieur le Maire

La dame ? J'en reparlerai tout à l'heure. Cette dame, en effet, nous sommes en train de chercher une solution pour cette dame qui, pour l'instant, ne veut pas quitter le pavillon, qui y est depuis

2008. Nous essayons de trouver une solution pour elle et sa famille. Nous ne sommes pas indifférents à sa situation, vous le savez bien.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

J'étais présent, d'ailleurs. Je suis venu. Je vous ai saluée. J'étais présent, donc voilà, je suis venu. Absolument. Donc j'ai eu l'occasion de discuter, voilà.

Une intervenante

Inaudible ...

Monsieur le Maire

Peu importe. Après, c'est un vocabulaire.

Une intervenante

Inaudible...

Monsieur le Maire

C'est du militantisme, oui. Moi aussi, pour être bénévole aussi. Madame VAVASSORI, vous voulez prendre la parole.

Patricia VAVASSORI

Oui, merci Monsieur le Maire. Concernant cet espace, donc le parking Jean Moulin, lors de votre événement, j'ai proposé aux personnes avec qui j'ai discuté (Monsieur THISSE d'ailleurs, et vous aussi Monsieur CÉSAIRE, il me semble) de faire une étude sur une parcelle de cet espace. Le stationnement est très contraint dans votre quartier, donc y supprimer le parking totalement ne me semble pas possible et ne nous semble pas possible. J'ai donc proposé une étude sur une parcelle et Monsieur le Maire l'a validé et l'a confirmé. Donc ce qui vous a été promis lors de cet événement sera réalisé, mais je ne peux pas vous donner la surface pour l'instant puisque nous n'avons pas fait d'étude.

Un intervenant

Inaudible

Patricia VAVASSORI

Une partie, mais en tout cas il faut conserver une partie de stationnement.

Un intervenant

Inaudible

Patricia VAVASSORI

Pour l'instant, il n'y a pas d'étude. Monsieur CÉSAIRE, il me semble que...

Monsieur le Maire

Il y aura un Conseil de quartier. C'est un Conseil municipal, donc je pense que vous aurez l'occasion de vous exprimer à l'occasion du prochain Conseil de quartier et d'évoquer toutes ces...

Patricia VAVASSORI

C'est ce que j'allais dire.

Monsieur le Maire

Que l'on vienne y participer, d'ailleurs. Ce n'est pas un problème.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

Écoutez, ils sont quand même là puisque vous avez pu créer cette manifestation. Donc, voilà.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

Oui, oui, bien sûr...

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

Oui, oui, oui.

Une intervenante

inaudible

Monsieur le Maire

Eh bien, oui, oui.

Une intervenante

inaudible

Monsieur le Maire

Voilà les réponses que j'ai pu vous apporter, en disant que je ne m'amuse pas à bétonner le quartier. Pour preuve puisque j'ai refusé un certain nombre de permis et que d'autres permis accordés, que j'ai en effet signés, c'est aussi à la demande d'un bailleur qui est le bailleur du Département.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

Voilà, je vous remercie de votre présence.

Patricia VAVASSORI

Monsieur le Maire, nous notons l'arrivée de Madame Laurence PELLEN à 19h50. Nous sommes donc maintenant 42 présents ou représentés.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 11 FÉVRIER 2023

Monsieur le Maire

Nous allons pouvoir, maintenant, approuver le procès-verbal de la séance du 11 février dernier. Y a-t-il des observations ? Je ne vois pas de main se lever. Nous pouvons approuver ce procès-verbal et je vous demande de bien vouloir voter sur vos tablettes.

Magalie THIBAULT

Monsieur le Maire, une observation.

Monsieur le Maire

Oui.

Magalie THIBAULT

Puisque, du coup, le vote électronique va être...

Monsieur le Maire

Passer en...

Magalie THIBAULT

...oui, passer dans le cadre d'une mise à jour du Règlement intérieur, nous ne pouvons pas l'utiliser officiellement ce soir.

Monsieur le Maire

Nous pouvons le faire officieusement. Si vous voulez, nous pouvons lever la main en attendant.

Magalie THIBAULT

Nous allons lever la main.

Monsieur le Maire

Si vous le souhaitez. Pour moi, ce n'est pas un souci. Des votes contre ? Des abstentions ?

Une intervenante

Pour nous, ce n'est pas ouvert.

Monsieur le Maire

Pardon ?

Une intervenante

Pour nous, là, on ne peut pas...

Monsieur le Maire

Non, vous laissez tomber. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Donc ce PV est adopté à l'unanimité, je vous en remercie.

Un intervenant

Cela ne marche pas.

Monsieur le Maire

Mais non, nous votons à main levée.

UNANIMITÉ

**SUFFRAGES EXPRIMES
POUR**

**42
42**

M. FAUCONNET, Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme CARBONELL, M. PERNES, Mme PELLEN, M. NOBRE, Mme TISSOT, Mme SEBAN, M. CIANI, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL

**CONTRE
ABSTENTION**

**0
0**

2. MODIFICATION DES ARTICLES 22 ET 25 DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire

Le point n°2, c'est la modification des articles 22 et 25 du Règlement intérieur.

Le règlement intérieur du Conseil municipal a été adopté lors de la séance du 19 décembre 2020.

Deux articles du présent Règlement doivent aujourd'hui être mis à jour suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation et à la mise en place du vote électronique.

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil municipal. Le compte rendu est aujourd'hui remplacé par un document intitulé « liste des délibérations » et qui a pour objet d'assurer une information rapide des usagers sur l'activité de l'organe délibérant. Cette liste doit être affichée à la mairie et publiée sur le site Internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil municipal.

Dès lors, il convient de modifier l'article 22 comme suit :

« Article 22 La liste des délibérations

Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site Internet de la Ville.

Il est envoyé par voie dématérialisée ou par courrier (sur demande écrite) aux Conseillers municipaux ».

De plus, une nouvelle application a été testée avec succès lors des derniers Conseils municipaux permettant aux membres de l'assemblée de remplacer le vote à main levée par le vote électronique. Afin de pérenniser ce dispositif, il est proposé au Conseil municipal d'apporter une modification de l'article 25 de notre Règlement intérieur.

Celui-ci va être modifié comme suit :

« Le Président prononce la mise aux voix d'une question. Il organise le vote, clôt le scrutin et annonce le résultat.

Le Conseil municipal vote sur les questions soumises à ses délibérations de l'une des quatre manières suivantes :

- *par vote dématérialisé,*
- *à main levée,*

- *au scrutin public, au scrutin secret.*
Le vote dématérialisé est un mode de vote ordinaire.

En cas de problèmes techniques, le Président procédera au vote à main levée. Dans ce cas, le Président de séance compte le nombre de votants pour ou contre, les abstentions et les non-prises part au vote.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa suivant, il peut être voté à main levée lorsqu'il s'agit de se prononcer sur l'urgence, sur des questions d'ordre du jour, de rappel au règlement, de priorité, d'ajournement, de renvoi ou de clôture de la discussion, ou sur un vœu ou une proposition.

Le vote a lieu au scrutin public sur la demande du quart des membres. Chaque votant fait connaître à voix haute s'il est "pour" ou "contre", ou "abstention". Le nom des votants, avec la désignation de leurs votes, sont insérés au PV.

Il est voté au bulletin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le demande et lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Il sera possible de scinder le vote d'une délibération si l'objet de la délibération le permet. »

Il vous est proposé ce soir de bien vouloir approuver ces modifications du Règlement intérieur.

Oui, Madame KELOUA.

Fatiha KELOUA

Oui, merci Monsieur FAUCONNET.

Monsieur le Maire

Monsieur le Maire.

Fatiha KELOUA

Une question, s'il vous plaît... Ah, alors je suis Madame la Députée, dans ce cas.

Monsieur le Maire

Madame la Députée, alors.

Fatiha KELOUA

Voilà, je vous remercie Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Très bien.

Fatiha KELOUA

Une question, s'il vous plaît, par rapport à la liste des délibérations. Ce sera une liste synthétique, exposée, affichée au bout d'une semaine. Cela, je trouve que c'est une très bonne chose. Je voudrais juste poser une question et une inquiétude. Cela ne préjuge pas du procès-verbal exhaustif que nous recevrons et qui sera sur le site de la mairie ?

Monsieur le Maire

Non, non, c'est juste les déclinaisons des décisions prises.

Fatiha KELOUA

Voilà, donc en fait il y aura la liste des décisions plus le procès-verbal exhaustif.

Monsieur le Maire

Hum hum.

Fatiha KELOUA

Très bien, je vous remercie Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

OK, très bien, merci. Je passe au vote.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Donc c'est adopté à l'unanimité.

Je vous propose ensuite de voter avec nos tablettes puisque, si tout le monde est d'accord, maintenant nous avons la possibilité de voter avec nos tablettes.

UNANIMITÉ

**SUFFRAGES EXPRIMÉS
POUR**

42

42

M. FAUCONNET, Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme CARBONELL, M. PERNES, Mme PELLE, M. NOBRE, Mme TISSOT, Mme SEBAN, M. CIANI, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL

**CONTRE
ABSTENTION**

0

0

3. ATTRIBUTION D'UN VEHICULE DE FONCTION A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Monsieur le Maire

Alors, le point n 3, c'est l'attribution d'un véhicule de fonction à Monsieur le Directeur général des services. C'est une délibération qui n'est jamais passée, donc c'est une mise à jour de cette délibération.

Le véhicule de fonction est un véhicule mis à disposition permanente et exclusive d'un agent ou d'un élu en raison de sa fonction ou de son emploi. Il est affecté à l'usage privatif du fonctionnaire ou de l'élu, pour les nécessités de service.

Depuis la loi du 11 octobre 2013, dite de transparence de la vie publique, le Conseil municipal peut approuver la mise à disposition d'un véhicule à des agents de la collectivité territoriale lorsque l'exercice de leurs fonctions le justifie.

C'est pour cela que nous vous proposons ce soir de bien vouloir voter cette attribution d'un véhicule de fonction à notre Directeur général des services, par ce que c'est une délibération qui n'a jamais été prise précédemment.

Des questions ? Madame la Députée.

Fatiha KELOUA

Excusez-moi, Monsieur le Maire, mais j'ai eu un moment d'égarement.

Monsieur le Maire

Oui ?

Fatiha KELOUA

Dans la modification des articles 22 et 25, je lis : « *Dans un souci de simplification, l'ordonnance du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil municipal* ».

Monsieur le Maire

Attendez, parce que là j'étais sur le point n° 3, Madame la Députée.

Fatiha KELOUA

Oui, je sais bien, mais vous m'avez répondu que cela ne supprimerait pas le compte-rendu du Conseil municipal.

Monsieur le Maire

Oui.

Fatiha KELOUA

Or, c'est écrit dans la délibération, donc je ne comprends pas. Est-ce que vous pouvez me donner des explications ?

Monsieur le Maire

Cela ne supprime pas le PV.

Fatiha KELOUA

Donc il n'y aura plus de compte-rendu, mais il y aura toujours un PV ?

Monsieur le Maire

Voilà.

Fatiha KELOUA

Voilà, très bien, je vous remercie.

Monsieur le Maire

Voilà.

Fatiha KELOUA

Je suis désolée de revenir en arrière. Désolée, merci bien.

Monsieur le Maire

Je ne comprenais pas le lien avec le point trois. Des questions ? Monsieur BÉAL.

Éric BÉAL

Oui, bonsoir Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Bonsoir.

Éric BÉAL

Bonsoir mes chers collègues et bonsoir les Rosnéens qui nous font l'amitié d'être présents ce soir. Moi, je voulais savoir si le véhicule de fonction que vous nous proposez de mettre à la disposition du nouveau directeur général des services, Monsieur CASENAZ, était un moyen de locomotion lié au poste et donc si le prédécesseur de Monsieur CASENAZ avait, lui aussi, un tel véhicule.

Monsieur le Maire

Absolument, tous les prédécesseurs ont eu un véhicule.

Éric BÉAL

D'accord, et alors question subsidiaire : pourrions-nous connaître le nombre de véhicules, à la fois de fonction (donc qui sont attachés à un poste) et puis le nombre de véhicules de service que possède la municipalité de Rosny, s'il vous plaît ?

Monsieur le Maire

Je ne peux pas vous donner les chiffres ce soir, mais ils peuvent vous parvenir.

Éric BÉAL

Comment ?

Monsieur le Maire

Je ne peux pas vous les donner ce soir parce que je ne les ai pas, mais nous pouvons vous les faire parvenir.

Éric BÉAL

Je vous remercie.

Monsieur le Maire

Y a-t-il des votes contre ? Abstentions ? Donc cette attribution est adoptée à l'unanimité. Je vous en remercie.

Un intervenant

Ce n'est pas ouvert.

Monsieur le Maire

Ce n'est pas ouvert. C'est vrai. Moi, j'étais resté encore au vote à main levée. Alors...

Une intervenante

Il y a un problème.

Monsieur le Maire

Il y a un problème ? Bon, écoutez, moi je vous propose de voter à main levée. Allez, nous votons à main levée. C'est bon ? Donc c'était à l'unanimité. Très bien.

UNANIMITÉ

**SUFFRAGES EXPRIMÉS
POUR**

**42
42**

M. FAUCONNET, Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme CARBONELL, M. PERNES, Mme PELLEN, M. NOBRE, Mme TISSOT, Mme SEBAN, M. CIANI, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL

**CONTRE
ABSTENTION**

**0
0**

4. CONVENTION CADRE ENTRE LA VILLE ET LE CCAS DE ROSNY-SOUS-BOIS

Monsieur le Maire

Je cède la parole à Madame Christine PROVOST pour la convention cadre entre la Ville et le CCAS de Rosny-sous-Bois.

Christine PROVOST

Merci Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

Convention cadre entre le Ville et le CCAS de Rosny-sous-Bois.

Le CCAS est un établissement public administratif de la Ville de Rosny-sous-Bois chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité et de la gérontologie, principalement. Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, tel qu'elle est définie par les articles L. 123-4 et L. 123-5 du Code de l'action sociale, des familles, ainsi que dans le cadre de décret n° 95-562 du 6 mai 1995, qui précise les attributions de cet établissement public.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de clarifier et de formaliser dans une convention la nature des liens fonctionnels existant entre le CCAS et les services de la Ville de Rosny-sous-Bois avec, pour objectif, de dresser l'étendue et la nature des concours apportés par la Ville au CCAS permettant de donner à ce dernier les moyens de tenir pleinement son action dans ses domaines de compétence.

Ce projet de convention cadre a pour but de fixer les dispositions générales régissant les modalités des concours et moyens apportés par la Ville pour participer au fonctionnement du CCAS. Ce projet a été présenté et acté par le CCAS lors du Conseil d'administration du 6 février 2023.

Elle recense donc toutes les fonctions support concernées par les concours apportés par la Ville au CCAS et précise les modalités de calcul de ces concours et de leur remboursement par le CCAS. Cette convention est conclue pour une durée de six ans. Elle sera reconduite expressément, pour la même période, sauf dénonciation votée par l'une ou l'autre des instances délibérantes.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver cette convention.

Monsieur le Maire

Merci. Bien sûr, il y a un soutien financier de la Ville au CCAS, qui est important, vous le savez bien. Sans cela, le CCAS ne pourrait pas avoir ses activités et ses personnels être payés.

Y a-t-il des questions ? Je passe au vote à main levée.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Donc cette convention est adoptée à l'unanimité. Je vous en remercie.

UNANIMITÉ

**SUFFRAGES EXPRIMES
POUR**

**42
42**

M. FAUCONNET, Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme CARBONELL, M. PERNES, Mme PELLE, M. NOBRE, Mme TISSOT, Mme SEBAN, M. CIANI, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAUT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL

**CONTRE
ABSTENTION**

**0
0**

Le point n° 6 de l'ordre du jour est soumis à l'Assemblée délibérante avant le point n°5

6. FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2023

Monsieur le Maire

Pour des raisons de cohérence, je vous propose d'approuver, avant le vote du Budget, le taux des impôts locaux pour 2023. Je cède la parole à Monsieur MANGON à ce propos.

Pierre MANGON

Merci Monsieur le Maire. Mesdames et messieurs, bonsoir.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Ville de Rosny-sous-Bois perçoit, en matière de fiscalité directe, les produits des taxes foncières bâties et non bâties. De surcroît, conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi de finances pour 2020 (n 2019-1479 du 28 décembre 2019), les communes retrouvent leur capacité de moduler le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Par conséquent, le Conseil municipal est appelé à délibérer sur les taux d'imposition de ces trois impôts locaux.

En application de l'article 1639A du Code général des impôts, la Ville de Rosny-sous-Bois doit voter, avant le 15 avril 2023, les taux de fiscalité directe locale qui s'appliqueront en 2023 sur son territoire.

Conformément au rapport budgétaire présenté lors de cette même séance, il est proposé de maintenir les taux votés. Pour rappel, en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties, le taux de 2021 était de 36,99 % et résultait du cumul du taux de la Ville de Rosny-sous-Bois de 20,70 % et du taux fixé par le Département de la Seine-Saint-Denis à 16,29 %, transféré à la Ville en 2021 dans le cadre de la réforme fiscale de suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

À compter de 2023, le Conseil municipal doit également délibérer sur le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires, l'absence de taux étant interprétée comme une décision de ne pas percevoir le produit de cette taxe. Pour rappel, le taux pour la taxe d'habitation en vigueur sur le territoire de la commune de Rosny-sous-Bois était de 27,74 %. Il est proposé de maintenir ce taux voté pour les résidences secondaires.

Pour 2023, il est proposé au Conseil municipal de reconduire les taux en vigueur :

- Taxe foncière des propriétés bâties : 36,99 %

- Pour les propriétés non bâties : 22,47 %
- Pour les autres : 27,74 %

Voilà, Monsieur le Maire.

Je voudrais quand même vous dire que la masse fiscale a énormément augmenté parce que, pour rappel, si le taux était de 3,4 % en 2022 il est, en 2023, de 7,10. Il a donc augmenté de 3,7 points. Ce taux de 7,10 est fixé en corrélation avec l'indexation sur l'indice du prix de la consommation, défini en novembre 2022 et, à l'époque, ce taux était de 7,10. C'est pour cela qu'il est appliqué dans la base fiscale.

Monsieur le Maire

Des éclaircissements ? Donc, les taux n'ont pas changé. Des questions ? Je passe au vote.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? Ces taxes fiscales sont adoptées à l'unanimité. Je vous en remercie.

UNANIMITÉ

SUFFRAGES EXPRIMES POUR

42
42

M. FAUCONNET, Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme AWAD, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ELICE, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, Mme BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme CARBONELL, M. PERNES, Mme PELLE, M. NOBRE, Mme TISSOT, Mme SEBAN, M. CIANI, M. CAPILLON, M. POINSIGNON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAULT, Mme BONNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL

CONTRE ABSTENTION

0
0

5. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023 - VILLE

Monsieur le Maire

Maintenant, je vous propose l'adoption du budget primitif pour cette année 2023. Je laisse la parole à Monsieur MANGON à nouveau.

Pierre MANGON

Merci Monsieur le Maire.

Après le temps des orientations budgétaires, que je vous ai présentées le 11 février dernier, vient le moment tant attendu des chiffres, à savoir le budget en lui-même. Celui-ci vous a été adressé dans sa complétude vendredi dernier. Il était accompagné d'un rapport explicatif de 44 pages.

Dans le prolongement de cet envoi s'est tenue lundi dernier une Commission ressources pendant laquelle il était offert la possibilité aux membres des différents groupes politiques représentés de poser leurs questions. Je pense donc que ce budget ne devrait plus appeler d'interrogations techniques de votre part. Je vais donc vous le présenter en essayant d'être synthétique et vous en donner uniquement les axes et chiffres essentiels. Je vous précise juste, avant de commencer, que l'excédent 2022 est désormais connu et qu'il est de 7,8 millions d'euros. L'affectation de ce résultat sera ciblée sur la réduction de l'enveloppe d'emprunt d'équilibre lors du vote du compte administratif en juin prochain.

Je vous rappelle rapidement, au préalable, notre stratégie financière dans laquelle s'est inscrite cette préparation budgétaire.

- Maintenir, une fois encore et malgré le contexte économique, les taux d'imposition des ménages à leur niveau 2020.
- Poursuivre le plan de sobriété énergétique lancé en 2022.
- Maîtriser nos dépenses de fonctionnement.
- Préserver notre capacité d'investissement.
- Maîtriser notre recours à l'emprunt.

Ce budget 2023 est évidemment conforme à cette stratégie. Le taux des bases foncières n'augmente pas pour la troisième fois du mandat. Le taux du foncier bâti restera – nous l'avons voté tout de suite – à 36,99. La poursuite du plan de sobriété énergétique, à travers l'engagement de tous et de nos investissements ; une hausse modérée des dépenses de fonctionnement au regard du contexte très inflationniste ; un niveau d'investissement 2023 toujours ambitieux, proche de celui de l'an passé au stade BP avec 28,2 millions d'euros. L'enveloppe d'emprunt (21,67 millions d'euros) constitue à ce stade un emprunt d'équilibre qui sera ajusté a posteriori via l'affectation du résultat de la fin de l'exercice 2022 et du réalisé 2023.

Voyons à présent les grands équilibres du budget 2023. Tous mouvements confondus, il est arrêté à la somme de 126,8 millions d'euros. C'est-à-dire avec les mouvements comptables qui comprennent les amortissements, les provisions et les virements entre sections. En mouvements réels, comme affiché à l'écran, le BP 2023 s'élève à 115,6 millions d'euros, en progression de 3 % par rapport à 2022.

Nous allons maintenant évoquer les principales évolutions au sein de chacune des deux sections qui composent le budget primitif 2023, en commençant par la section de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 84,52 millions d'euros, soit une hausse de près de 300 000 euros (+0,39 %) au regard des prévisions du budget primitif 2022. Le graphique à l'écran vous montre le poids respectif des différentes composantes des recettes de fonctionnement, et notamment la part prédominante des produits des impôts locaux, à hauteur de 65 millions d'euros.

Nos inquiétudes de moyen et long termes se portent toujours sur les dotations de l'État, de nouveau en baisse (11,26 millions d'euros) et qui risquent de se réduire encore plus dans les années qui viennent. Étant aussi rappelé que, du fait de réformes gouvernementales successives, les villes ont très largement perdu le pouvoir décisionnel sur leurs recettes. À ce jour, par exemple, seuls les propriétaires sont contributifs au titre de la taxe foncière.

Pour 2023, les variations les plus significatives des recettes courantes sont d'abord la progression des produits des impôts directs consécutive à une importante revalorisation nationale des bases fiscales (7,10 %, comme je vous l'ai dit tout à l'heure). Le gain de BP à BP est estimé à 3,4 millions d'euros. Parallèlement, nos doutes se confirment quant à la perte du fonds de solidarité de la Région Île-de-France. Pour 2023, la perte serait de -400 000 euros, le reste suivant en 2024.

Nous subissons aussi la diminution des dotations et compensations de l'État (-161 000 euros, soit 2,5 %).

Enfin, les recettes liées aux autres participations au financement des services publics baissent également, soit -510 000 euros attendus consécutivement, notamment, à la perte des recettes du Département concernant la politique d'accompagnement à l'insertion.

À cela s'ajoute la baisse de la taxe sur les pylônes électriques (-20 000 euros), la stabilisation, selon nous, des droits de mutation (1,8 million d'euros) maintenus en phase BP, puis un ajustement réel des produits des services. L'année 2022, première année pleine post-crise sanitaire constitue un bon point de comparaison pour établir les prévisions. L'estimation 2023 a donc été fondée sur le réalisé 2022 qui se traduit par une prévision à la baisse de 250 000 euros.

Les produits de gestion progressent quant à eux légèrement par l'application mécanique des clauses d'indexation des contrats, tandis que les autres recettes se stabilisent, hormis les remboursements sur salaires et charges qui progressent.

Au total donc, entre les plus et les moins, nos recettes de BP à BP sont estimées, toujours dans le respect de la règle de prudence, à seulement +300 000 euros.

Nos dépenses de fonctionnement progressent quant à elles de 2 100 millions d'euros, soit 2,7 %. Cela s'explique essentiellement par un contexte hypo-inflationniste que – je dirais – les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître.

La diapositive à l'écran affiche la ventilation par politique publique des dépenses de fonctionnement, traduisant parfaitement nos priorités. Cette ventilation était dans le rapport de synthèse qui vous a été adressé vendredi dernier, donc chacun d'entre vous a déjà pu le détailler. Je ne rentrerai donc pas dans le détail, mais vous avez pu constater que près de 20 % du budget étaient dédiés au scolaire, presque 17 % au cadre de vie dans son acceptation large et plus ou moins 5 % pour le soutien social, ou bien encore le sport. Vous me savez grand sportif, donc c'était important pour moi de le dire.

S'agissant plus précisément des dépenses de personnel, elles s'élèvent à 42,8 millions d'euros, soit 53,5 % du budget de fonctionnement, bien en dessous de la moyenne nationale des communes de même strate, à 56,2 %, mais cela résulte aussi du choix politique que nous avons fait, de transférer toute notre politique sociale au CCAS. Là encore, l'éducation et le cadre de vie demeurent en bonne place, ainsi que le lien social à travers la petite enfance, les secteurs de la culture, de la jeunesse et des sports, sans omettre évidemment tous nos services support indispensables au bon fonctionnement de la maison.

Comme indiqué, les dépenses de personnel se portent donc à 42,8 millions d'euros, soit une baisse de 800 000 euros par rapport au BP 2022. Toutefois, à paramètre constant, donc sans les transferts au CCAS au 1^{er} janvier 2023, elles auraient été de 44,8 millions d'euros. Cette évolution se fonde grandement sur des éléments incompressibles. L'impact, en année pleine, du dégel du point d'indice (+343 000 euros), le glissement vieillesse technicité, c'est-à-dire la hausse naturelle de la masse salariale permanente en lien avec le déroulement de la carrière statutaire des agents (+170 000 euros), l'actualisation de la prime d'assurance statutaire indexée sur la masse salariale (+20 000 euros) et diverses mesures techniques pour 50 000 euros, mais aussi sur de nécessaires renforcements de certains services avec l'effet report des créations de postes 2022 liées aux besoins des équipements nouveaux (plan écoles, espaces verts, sécurité, lien social).

Passons aux dépenses dites de gestion, qui évoluent de 7,75 % de BP à BP, mais seulement de +5,25 % à périmètre constant, c'est-à-dire en gardant les activités sociales.

Nos autres dépenses courantes évoluent seulement de 327 000 euros, soit 1,11 %, alors que les dépenses énergétiques progressent à elles seules de 1 064 000 euros, soit +76 %. Tandis que le soutien aux associations est préservé (2,01 millions d'euros de subventions), la subvention d'équilibre du CCAS, du fait du transfert de charges, s'élève à 3,16 millions d'euros. En comparaison homogène avec 2022, la hausse nette est de +356 000 euros.

Les dépenses liées aux services publics délégués sont aussi en hausse, notamment du fait de l'application des indexations des contrats. La plus significative est celle de la DSP du centre nautique (+335 000 euros). De même, les contributions obligatoires progressent de 8,10 %, comprenant essentiellement la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (+66 000 euros) et l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est (+15 000 euros).

À l'instar de nos concitoyens, nous subissons également une hausse des charges d'intérêts d'emprunts nécessaires aux besoins en investissement (+1 780 000 euros).

Enfin, la provision pour dépenses imprévues a été ajustée à la baisse. Elle sera désormais de 200 000 euros.

Vous retrouverez ici le détail des transferts au budget CCAS pour un solde net d'un peu plus de 1,2 million d'euros, associé aux autres hausses subies par le CCAS à l'instar de la Ville du fait de l'inflation et des revalorisations nationales des salaires, le besoin en subvention Ville atteint donc cette année plus de 3,1 millions d'euros.

Voyons à présent les dépenses d'investissement. En 2023, la Ville de Rosny-sous-Bois consacrera plus de 28,2 millions d'euros à ces dépenses d'équipement, soit un niveau similaire à celui présenté au BP 2022. Comme vous le voyez sur le graphique – dont vous disposiez là aussi dans le rapport qui vous a été remis vendredi –, c'est l'éducation et le cadre de vie qui disposent des enveloppes les plus conséquentes. Toutefois, les autres politiques communales (sport, culture, petite enfance, solidarité) ne sont pas en reste avec près de 9,7 millions d'euros de crédit ouvert.

Ces 9,7 millions d'euros sont tout de même l'équivalent des trois quarts du budget d'investissement voté par la Ville en 2018. Ce budget d'équipement était alors, au total, de 13,2 millions d'euros. Vous pouvez comparer.

Détaillons à présent certaines de ces thématiques.

L'investissement

48 % des dépenses d'équipement sont dédiés à l'éducation cette année encore. Les dépenses liées au plan école s'élèvent ainsi à 13 100 millions d'euros, dont deux tiers pour répondre à l'accroissement du besoin en offre scolaire et un tiers consacré à la rénovation et à l'amélioration des groupes scolaires existants. À cela s'ajoutent 367 000 euros de dépenses d'investissement dit courant.

Comme mentionné à l'écran, les dépenses liées au cadre de vie s'élèvent pour leur part, et sans le volet sécurité, à 5,45 millions d'euros avec notamment la réhabilitation de la rue Hussenet et la poursuite du plan lumière, dont la continuité du plan de sobriété déployé.

Les autres dépenses d'équipement, dont je parlais trois diapositives plus tôt, représentent quant à elles un volume plutôt conséquent puisqu'à hauteur de 9,7 millions d'euros. La grenouille est donc loin d'être mangée, même si bien évidemment plusieurs ressources financières doivent être mobilisées pour porter tous ces travaux d'importance.

Monsieur le Maire

Vous connaissez l'humour de Monsieur MANGON, que l'on peut apprécier.

Pierre MANGON

Le financement de ce programme d'investissement est assuré de la façon suivante : en premier lieu, par l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement (4,54 millions d'euros), puis par les subventions d'équipement (2,54 millions d'euros), par le fonds de compensation de la TVA (3,3 millions d'euros), par la participation des aménageurs ZAC Coteaux Beauclair...

Monsieur le Maire

S'il vous plaît... Écoutez Monsieur MANGON s'il vous plaît.

Pierre MANGON

...pour 1,94 million d'euros, par le produit de la taxe d'aménagement (800 000 euros), par une cession immobilière certaine (458 000 euros), par le reversement du produit des amendes de police (50 000 euros), et enfin par l'emprunt d'équilibre (21,7 millions d'euros) étant rappelé que ces prévisions de recettes sont prudentes tant en subventions de participation qu'en produits de cession.

La Ville doit donc inscrire 21,67 millions d'emprunt pour équilibrer le budget 2023. J'insiste sur le verbe équilibrer, et j'insiste encore plus. Je vous rappelle qu'il est ici question d'un emprunt dit d'équilibre, lequel diminuera par exemple de presque 8 millions d'euros dès juin prochain lors du

vote du compte administratif 2022 et de l'affectation du résultat dont je vous ai donné le chiffre au début de l'intervention (7,8 millions d'euros).

Notre épargne brute, qui certes se contracte au stade des prévisions BP, demeure toutefois à plus de 4,5 millions d'euros. À l'instar de 2022 où nous avions prévu 6,3 millions d'euros pour un atterrissage finalement à plus de 11 millions, l'épargne brute qui sera constatée en fin d'année sera nettement plus importante. Cette épargne sera constatée au compte administratif. C'est, pour mémoire, le jeu de la prudence requise en phase budgétaire en dépenses et en recettes.

L'enveloppe d'emprunt d'équilibre s'élève donc à 21,67 millions d'euros, soit un endettement supplémentaire, c'est-à-dire net du remboursement du capital d'un peu plus de 15 millions d'euros. Mais comme annoncé, le résultat de fin d'exercice arrêté à 7,8 millions d'euros (j'insiste), sera dédié à la réduction de cette enveloppe d'emprunt dit de simple équilibre.

Au 1^{er} janvier 2023, l'encours de la dette s'élève à 78,04 millions d'euros, en hausse de seulement 1,29 million d'euros par rapport au 1^{er} janvier 2022. Nous conservons par conséquent une bonne capacité de désendettement, celle-ci étant, au 31 décembre 2022, de moins de sept ans pour un seuil d'alerte de douze ans. Notre dette est par ailleurs diversifiée, sécurisée, en partie remboursable sans pénalité et avec un taux moyen de 1,98 %. Nous restons néanmoins toujours vigilants sur notre capacité de désendettement, laquelle est directement liée à notre épargne brute annuelle.

J'en ai terminé avec la présentation formelle des éléments chiffrés de ce budget 2023, et j'aimerais désormais que nous portions notre attention sur les actions menées par politique publique. Chaque diapositive à venir, au nombre de 6, vous présente des projets et actions déployés par grands secteurs de politiques publiques en mettant en avant ceux à portée environnementale. Ces actions à caractère environnemental sont représentées en vert sur l'écran.

Pour le secteur enfance et petite enfance, voici quelques focus sur une partie de nos actions en 2023 : agrandissement du groupe scolaire Mermoz, rénovation de la maternelle Bois-Perrier, derniers aménagements pour l'école Françoise Dolto, remplacement des menuiseries du groupe scolaire Raspail, groupe scolaire Pré Gentil, étude de faisabilité et travaux de démolition du pavillon, création d'un préau à l'école Kergomard, remplacement des centrales SSI sur plusieurs groupes scolaires, préparation de la nouvelle prestation de restauration scolaire, acquisition et premiers aménagements de la future crèche Coteaux Beauclair, label AVIP pour favoriser la garde des enfants des chercheurs d'emploi et accueil d'enfants porteurs de handicap, lutte contre les îlots de chaleur dans les jardins des crèches par la mise en place de pergolas, maison des parents toujours ouverte gratuitement, du lundi au jeudi, avec l'aide de psychologues, et le café itinérant des parents.

Pour le cadre de vie, comprenant la sécurité et l'aménagement, voici une liste absolument non exhaustive de nos projets et actions pour 2023 :

réhabilitation de la rue Hussenet, poursuite du plan lumière avec passage en LED pour réduire notre consommation en énergétique, démarrage de la phase 2 du plateau d'Avron en collaboration avec GPGE, des enveloppes de renouvellement des mobiliers urbains préservés et des aménagements des espaces extérieurs qui se poursuivent (parc Decesari, cimetière, entre autres), des aires de jeux renouvelées dont la création d'une aire de jeu au sein de l'école Dolto, déploiement continu du plan de vidéoprotection, notamment autour des gares de métro, premières études pour le réaménagement des Coteaux de la Dhuis, poursuite du déploiement du plan nature et des mobilités douces, préparation de notre agenda 2030, une provision pour les préemptions, des horaires de police municipale qui vont s'étendre, de nouveaux quartiers Coteaux Beauclair et Mare Huguet que les équipes entretiennent désormais, une ville toujours nettoyée 7 jours/7.

S'agissant de la culture, de la jeunesse et de l'événementiel, pour continuer à être une ville où il fait bon vivre, je ne vous listerai pas tout ce que vous pouvez lire à l'écran, mais à titre personnel

je mentionnerai l'essor de la FAN mobile pour s'étendre davantage encore vers les quartiers, la hausse de la fréquentation dans notre cinéma ainsi que celle de nos spectacles vivants.

S'agissant du sport et de la santé, la part belle est encore faite à l'accès au sport libre dans les quartiers avec le changement du revêtement du terrain de football Letessier et ma future pratique sportive, à savoir la création d'un nouveau *street workout*. Quant à la santé, outre l'ouverture tant attendue de la Maison de garde, nous poursuivons notre stratégie « Un médecin pour tous » à travers notamment notre Centre médical de santé.

Avant-dernière diapositive, et j'en aurai terminé, ne pleurez pas. En ces temps difficiles, le mot solidarité fait d'autant plus écho, car nul ne peut prétendre avoir le monopole du cœur. Aussi, accompagner, soutenir, mais aussi divertir les plus fragiles concourt au lien social. C'est ainsi que la Ville continue à apporter son soutien au CCAS et aux associations. Les ateliers d'accompagnement, tels que la lutte contre le décrochage scolaire, le surendettement et les permanences à destination des plus vulnérables (violences faites aux femmes, aux enfants) sont reconduits et développés tandis que nos actions dans les quartiers se développent.

En 2023, nos jeunes sont mis à l'honneur par une aide à la diffusion d'un court métrage sur la prévention, qu'ils ont pu réaliser entre 2020 et 2022, ainsi que par l'engagement d'un schéma directeur.

Voici vraiment la fin de mon intervention. Au-delà des charges de gestion courante qui ne cessent de progresser (assurance, maintenance des équipements, dépenses énergétiques), cette année encore 3,2 millions d'euros de dépenses d'investissement seront consacrés à l'administration municipale, notamment pour concourir à l'amélioration des conditions d'accueil de nos concitoyens avec la modernisation de l'accueil de l'Hôtel de Ville, la poursuite de la mise en accessibilité des équipements publics, la rénovation des équipements de chauffage, etc.

Pour terminer, il est important de ne pas oublier l'administration municipale qui œuvre au quotidien pour donner les moyens aux équipes de terrain de vous offrir un service public de qualité.

Avant de vous redonner la parole, Monsieur le Maire, je veux remercier la directrice financière, Aurélie NOWACK, sans oublier Monsieur CASENAZ, DGS en charge des finances. J'en ai fini, Monsieur le Maire, en espérant avoir été le plus concis possible, complet et clair.

Monsieur le Maire

Merci Monsieur MANGON. Tout à fait, vous avez été concis et clair, dans la perfection et avec de l'humour parce que d'aucuns ne connaissent pas l'humour de Pierre MANGON, donc nous le découvrons à chaque fois. C'est un plaisir d'avoir pu partager ce moment avec vous.

Monsieur MANGON nous a expliqué que, malgré les contraintes, les baisses de nombreuses dépenses et l'augmentation des dépenses énergétiques, bien sûr, nous avons fait un budget en équilibre, ce qui était bien sûr une nécessité et une obligation. Je ne vais pas décliner à nouveau tout ce que Monsieur MANGON nous a présenté, ce serait en rajouter parce que c'était vraiment beaucoup de détails, beaucoup de précisions. Je vais laisser la parole aux différents groupes. Je propose à Madame THIBault de commencer, si vous le souhaitez, puis nous ferons un tour de table.

Magalie THIBault

Oui, merci Monsieur le Maire. Mes chers collègues, mesdames, messieurs,

Écoutez, à l'occasion du dernier débat d'orientations budgétaires du mois de février, j'ai pu, au nom du groupe des élus Rosny écologique et solidaire, m'exprimer assez longuement sur les documents que vous nous avez présentés et sur les orientations budgétaires. Nous vous avons fait part de notre consternation sur la façon dont ont été menés les débats, tant sur le fond des orientations que sur la forme, avec le refus de donner la parole au public en direct.

D'ailleurs, je note ce soir les très mauvaises conditions d'accueil des Rosnéens et des Rosnéennes pour un vote aussi important que le vote du budget dans cette salle-là.

Nous aurions pu quand même voter le budget dans la salle qui est plus grande, en haut, pour permettre au moins aux habitants qui viennent d'avoir une chaise et de s'asseoir. Mais enfin, bon, cela reflète bien la façon que vous avez de mener la démocratie à Rosny-sous-Bois.

Je serai moins longue que lors du débat d'orientations budgétaires, parce qu'encore une fois, nous avons pris le temps d'exposer notre vision et nos remarques, mais aussi parce que finalement, le budget que vous nous présentez – et cela n'enlève rien, Monsieur MANGON, à votre exposé très technique, et je vous en remercie –, mais c'est finalement, effectivement, un copier-coller du débat d'orientations budgétaires et des orientations que vous nous avez proposées.

Je m'arrêterai cependant quelques instants sur des éléments assez révélateurs qui, pour nous, mettent en exergue l'inertie municipale qui est la vôtre et, parfois aussi, votre mauvaise gestion des deniers publics.

Le premier, c'est bien évidemment le sujet de l'éducation. Rien de nouveau dans les investissements que vous nous proposez encore une fois de plus. Vous vous contentez de poursuivre des investissements déjà engagés, déjà connus depuis plusieurs années. Pire, après deux ans de réflexion, vous n'avez toujours pas tranché sur l'extension du groupe scolaire du Pré Gentil et vous engagez, une fois de plus, une enveloppe complémentaire de 430 000 euros. Pourquoi ? Nous pouvons réellement nous poser la question. C'est énormément d'argent public dépensé pour vous aider à prendre une décision.

Monsieur le Maire, pourtant, en politique – on le dit souvent –, la politique c'est faire des choix. Nous attendons donc qu'aujourd'hui vous tranchiez une bonne fois pour toutes. Votre fébrilité, en tout cas dans ce domaine, coûte très, très cher aux Rosnéens et aux Rosnéennes.

Dans le domaine de l'éducation, là encore, nous ne sommes pas à la fin de nos peines, car vous prévoyez d'amputer le budget de fonctionnement du secteur éducation de 300 000 euros puisque, au BP 2022, le budget de fonctionnement du secteur éducation était de 5 400 000 euros. Il est, pour le BP 2023, de 5 100 000 euros, alors même qu'il est urgent de repenser l'offre pédagogique dans le secteur périscolaire, source de mécontentement permanent dans nos écoles. Vous faites donc le choix, à travers ce budget, de faire des économies sur l'éducation de nos enfants.

La deuxième priorité que vous rappelez, c'est celle du cadre de vie. Eh bien écoutez, ce cadre de vie, encore une fois, au regard des documents que vous nous présentez, il est bien mis à mal puisque là encore son budget – et malgré ce que vous venez de nous présenter où, finalement, vous regroupez le cadre de vie et la sécurité –, au final, le budget cadre de vie, il est en diminution de 2 500 000 euros. Les habitants apprécieront et jugeront de votre sens des priorités.

Alors que la crise sociale et les conséquences dramatiques pour bon nombre de citoyens, alors que le changement climatique n'est plus une menace hypothétique, mais une réalité qui se manifeste aujourd'hui sous nos yeux, vous n'en faites pas vos priorités et vous n'apportez aucune nouvelle proposition tant dans le domaine des solidarités que sur le plan de la transition écologique. Là encore, lors du débat d'orientations budgétaires, nous vous avons fait un certain nombre de propositions et nous vous avons notamment proposé des orientations qui nous paraissaient intéressantes pour notre ville. Vous n'y répondez pas ce soir.

Nous vous avons demandé de faire un effort envers les ménages rosnéens les plus en difficulté, en réfléchissant notamment à un nouveau dispositif de soutien communal comme, par exemple, la gratuité des repas dans les écoles pour les ménages avec un niveau de revenus très, très faible. Manifestement, il n'en sera rien.

En matière de transition écologique, vous osez mettre en avant (mais bien à la fin quand même) un plan vélo pour un montant – tenez-vous bien ! – de 30 000 euros. Un montant qui, là encore, est en diminution par rapport au BP 2022 parce que, au BP 2022, il était de 50 000 euros. Déjà, quand on regarde sur l'enveloppe globale du budget, on peut se dire que c'est franchement ridicule. Là, 30 000 euros, c'est purement de la provocation.

Enfin, excusez-moi, mais 30 000 euros, je pense que cela doit représenter 600 mètres, 800 mètres d'une bande cyclable peints sur une voirie. Non, franchement, ce n'est vraiment pas sérieux et cela ne répond vraiment pas aux attentes de plus en plus de Rosnéens et de Rosnéennes dans le domaine des mobilités douces et durables.

Franchement, il aurait été plus utile de ne pas le faire apparaître. Et puis, vous nous annoncez un plan nature de 45 000 euros, dont nous ne connaissons ni le contenu ni l'intérêt. Écoutez, pour nous, c'est bien insuffisant. Nous comprenons néanmoins, parce que pour présenter un plan nature, encore faut-il être en capacité de présenter une vision politique, de présenter un projet dans ce domaine. Nous avons bien vu et nous avons constaté que vous ne ferez pas partie de ces élus locaux qui auront tenté d'agir concrètement pour lutter contre le dérèglement climatique. À la place, vous préférez engager des dépenses dans des opérations telles que le projet de modernisation de l'accueil de l'Hôtel de Ville pour la bagatelle somme de 437 000 euros. Monsieur le Maire, est-ce que c'est vraiment l'urgence du moment ? Écoutez, nous, nous ne le pensons pas.

Ou encore d'autres exemples. Vous préférez faire appel à des cabinets spécialisés pour mener à bien des activités ou des services qui, pour nous, on juge être des services publics. Vous allez prendre un cabinet spécialisé pour travailler sur la reconduction du marché de restauration de nos aînés. Écoutez, nous, nous aurions préféré que ces compétences, elles restent au sein de l'administration communale.

Nous aurions aussi pu parler de l'avenir de la clinique Hoffman, de la crèche Lucien Piron. Cela, c'est pareil, vous le mettez dans le débat d'orientations budgétaires et puis alors là, dans le budget, dans la concrétisation, il n'y a plus rien. Au final, le bâtiment de la clinique Hoffman – et vous le savez bien –, il coûte de l'argent tous les ans à la Ville. Il y a des projets qui vous ont été soumis – et nous le savons – et nous n'avons aucune vision, aucune perspective. C'est tout simplement scandaleux.

Enfin, sur la question de la stratégie financière, dans le budget 2023, vous continuez d'emprunter avec un emprunt de plus de 10 millions d'euros, un emprunt à taux variable qui plus est. Nous allons être cohérents, et nous l'avons dit au débat d'orientations budgétaires, bien évidemment notre groupe est favorable à investir massivement si c'est pour investir et pour permettre un rattrapage des équipements publics, notamment des équipements scolaires. Mais ces investissements doivent être utiles aux Rosnéens et doivent permettre d'améliorer leur qualité de vie. Or, ce que nous constatons jour après jour dans notre ville, c'est tout l'inverse. Par conséquent, ce que vous nous proposez, c'est de creuser la dette de la Ville pour, finalement, un bilan négatif des investissements pour ses habitants. De notre point de vue, cela s'apparente tout bonnement à une mauvaise gestion des deniers publics de notre ville.

Je vais m'arrêter là, et je vais finir en vous disant que ce budget, pour nous, est un réel crève-cœur quand on connaît l'ambition, les initiatives citoyennes qui sont aujourd'hui portées dans nos villes, le travail des associations et, finalement, le grand intérêt pour notre ville qui est aujourd'hui en pleine mutation.

C'est aujourd'hui un budget qui ne porte aucune ambition, et nous voudrions aussi vous dire que nous sommes très inquiets aujourd'hui de la gestion à long terme de notre ville quant à vos difficultés et à votre fébrilité qui ne cessent aujourd'hui de transparaître au quotidien dans la vie des Rosnéens et des Rosnéennes.

Vous l'aurez bien compris, et encore une fois puisque nous sommes cohérents depuis le début de notre élection en tant que conseillers municipaux, nous voterons contre ce budget. Je vous remercie.

Monsieur le Maire

Merci Madame THIBAULT. Je ne pense pas être fébrile. Je voudrais revenir sur la parole et la démocratie. Je m'étais engagé à ce qu'il y ait un débat avec nos concitoyens. Je vous l'avais dit et je vous le reconfirme, il est prévu un Conseil municipal en septembre prochain, qui sera l'occasion d'avoir un échange avec nos concitoyens.

Ensuite, en ce qui concerne...

Salima ZERROUR

Vous nous aviez dit, le mois dernier, au mois de juin. Maintenant, c'est passé en septembre.

Monsieur le Maire

Oui, enfin... Nous reparlerons de la date, mais c'est juin ou septembre. Enfin, je vous redonnerai et repréciserai la date.

Salima ZERROUR

Ça ne sera pas l'année prochaine, aussi ?

Monsieur le Maire

Ce ne sera pas l'année prochaine, Madame ZERROUR. Pas de souci.

Je crois qu'au niveau gestion scolaire, je pense que le résultat est là parce qu'il faut reconnaître que... alors, on peut parler d'un plan école, il y a un investissement sur les écoles qui est quand même conséquent. C'est l'enveloppe la plus conséquente de notre budget.

Donc, après on peut dire « ben oui, on fait du bricolage, on n'avance pas ». Le Pré Gentil, en effet, c'est un sujet qui avance parce que c'est une contrainte que nous avons, face à nous, que de devoir, en effet, créer un groupe scolaire sur Rosny Sud où il y a une population nouvelle qui est arrivée et qui va arriver, sachant que certaines écoles sont pleines à craquer. Mais sachant aussi qu'il faut revoir les chiffres, parce que tout à l'heure, le Président du Conseil départemental, avec qui j'ai pu discuter, me disait qu'il y avait quand même une forte diminution de la population scolaire sur nos villes.

Donc là aussi, il faut que nous regardions les chiffres de près. Mais en effet, ce projet sur le Pré Gentil, c'est un projet... Alors, vous allez bien sûr nous reprocher – et vous nous l'avez reproché – que c'était un cabinet et que nous n'avancions pas sur ce projet scolaire, mais sachez qu'en effet c'est une priorité et que, l'année prochaine, nous pourrons vous apporter une décision (enfin, dans les mois qui viennent) là-dessus.

Concernant le cadre de vie, je pense que le cadre de vie, nous n'avons pas à ne pas être fiers, et je pense que Madame VAVASSORI ne dira pas le contraire parce que, là aussi, un gros effort est fait. Je pense que vous pouvez aussi constater qu'au niveau environnemental, nous avons mis en place aussi une brigade de l'environnement, qui passe tous les jours et qui fait un gros travail par rapport aux incivilités. Et je pense que c'est important aussi parce que c'est une préservation de ce cadre de vie. Nous avons aussi fait le choix d'aménager la rue Hussenet, bien sûr. Il y a, bien sûr, d'autres voiries à faire, et elles seront faites dans les années futures, pas de souci, mais le cadre de vie est et reste une de nos priorités.

Vous parliez aussi de gratuité des repas. En effet, au niveau social, je pense que là aussi, nous n'avons pas à rougir et Madame PROVOST ne dira pas le contraire parce qu'elle apporte un soutien régulier aux familles en difficulté, et je l'en remercie. En effet, nous n'avons pas fait le choix de la gratuité des repas, mais nous allons peut-être éventuellement revoir, dans les semaines qui viennent, dans les mois qui viennent, peut-être le quotient familial. Donc une réflexion que nous pourrons partager avec vous.

Le plan vélo, en effet, nous pouvons regretter qu'il n'est que de 30 000 euros, mais je pense que Madame VAVASSORI le défend ardemment. Je le sais, et ce sera peut-être l'occasion aussi de remettre plus dans les prochains budgets à venir.

Patricia VAVASSORI

Puis-je intervenir ?

Monsieur le Maire

Oui, s'il vous plaît.

Patricia VAVASSORI

Merci Monsieur le Maire.

Concernant le plan vélo, effectivement, il y a un soutien du plan RER V financé par la Région, donc nous avons choisi un axe traversant le centre-ville, qui va de l'avenue Charles de Gaulle jusqu'à Faidherbe, en passant par les rues Gallieni, Cavaré, Jaurès, avec une proposition, le temps des travaux de la ligne 15, d'un itinéraire temporaire sur la rue de la République. Nous attendons d'avoir l'accord de la Région.

Monsieur le Maire

Et pour le plan nature, si vous voulez apporter des précisions.

Patricia VAVASSORI

Et pour le plan nature, donc en fait il y a...

Patricia VAVASSORI

Pardon, excusez-moi, Madame...

Monsieur le Maire

S'il vous plaît...

Patricia VAVASSORI

THIBAUT... Oui, on joue à cache-cache.

Monsieur le Maire

Monsieur PERIS.

Patricia VAVASSORI

Pardon, Monsieur PERIS. Merci.

Donc, en fait, concernant le plan nature, déjà il y a eu la réalisation d'une renaturation du centre-ville que vous avez certainement pu remarquer.

Un intervenant

inaudible

Patricia VAVASSORI

Qui a dit non ?

En centre-ville, pourtant, il y a eu du dépavage à certains endroits, comme par exemple devant Malraux, tout autour du Monument aux morts, devant Chez Virgile, donc dépavage et fleurissement et, ensuite, des bacs intégrant des bancs ont été installés à trois endroits sur la rue Gallieni et des bacs fleuris ont été installés sur l'avenue Charles de Gaulle.

Salima ZERROUR

Oui, c'est joli, mais ce n'est pas des espaces verts. Moi aussi, sur mon balcon, j'ai mis des bacs. Ce n'est pas ce qu'attendent les Rosnéens quand on parle d'espaces verts.

Patricia VAVASSORI

Écoutez, il n'y avait rien du tout. Il n'y avait rien, donc c'est un début.

Salima ZERROUR

Ah bah oui. Ah bah oui... On met deux bacs. On va à Leroy Merlin et on dit qu'on a...

Patricia VAVASSORI

Il n'y a pas deux bacs, parce que le budget est quand même assez conséquent concernant tout ce plan de renaturation.

Des oliviers vont être aussi installés sur le pont du Lavoisier. Sinon, concernant le site de la RATP, donc le site de la base vie de la RATP qui va nous être restitué, nous sommes en cours de négociations avec la RATP pour y faire un espace vert, donc un parc avec la restitution du city-stade et puis un certain nombre d'autres choses en fonction de la négociation que nous allons pouvoir mener. La poursuite – comme vous l'a dit Monsieur le Maire – de la phase 2 sur le parc...

Monsieur le Maire

Du plateau d'Avron.

Patricia VAVASSORI

...Nature du plateau d'Avron.

Monsieur le Maire

Pour cinq hectares supplémentaires.

Patricia VAVASSORI

Enfin, voilà ce que je peux ajouter.

Éric BÉAL

Petite réaction, si vous permettez ?

Monsieur le Maire

Alors, vous pouvez lever la main ?

Éric BÉAL

Sur ce qui vient de nous être expliqué...

Monsieur le Maire

Monsieur BÉAL prend la parole.

Éric BÉAL

Je vous remercie. Sur le plan vélo, vous nous avez donc expliqué que l'espèce de RER V – on parle du RER vélo – devrait passer, donc, en plein milieu du centre-ville. Est-ce que c'est un itinéraire qui est définitif ou est-ce que c'est simplement un itinéraire qui prend en compte le fait qu'il y a des travaux et qu'il y aura des travaux pour un petit moment sur l'avenue Lech Walesa ?

Il me semble avoir regardé les propositions de la Région, et les propositions de la Région, il me semble, passaient par l'avenue Lech Walesa. Pourriez-vous nous donner quelques précisions là-dessus ?

Et puis, surtout, pourriez-vous nous expliquer comment vous allez faire passer une piste vélo rue Gallieni qui soit véritablement sécurisée pour les gens qui veulent faire leurs courses à vélo, par exemple, qui soit véritablement sécurisée des voitures ? J'ai l'habitude, comme vous le savez, de me déplacer à vélo à Rosny et, très franchement, la rue Gallieni n'est pas du tout sécurisée en ce moment. C'est clair, il n'y a pas d'aménagement, mais elle est aussi assez étroite, finalement. Que prévoit votre projet pour améliorer les choses et la sécurité des cyclistes ?

Patricia VAVASSORI

Alors, déjà, c'est un projet qui nous est présenté et proposé par la Région. C'est un projet que nous soutenons, mais ce n'est pas particulièrement notre projet. Et donc nous attendons une proposition d'aménagement parce que là, nous avons validé l'itinéraire, mais nous n'avons pas l'aménagement encore. Mais, très certainement, une voie de circulation sera certainement supprimée pour y faire place à une voie cyclable. Cela me semble une évidence.

Monsieur le Maire

Et la rue Jean Jaurès.

Patricia VAVASSORI

Et donc concernant la rue Jean Jaurès, ce que propose la Région, c'est de la mettre en sens unique, en sens descendant de Cavaré jusqu'à Val-de-Fontenay.

Éric BÉAL

Donc cela veut dire que vous supprimez la place des voitures rue Gallieni, ce qui serait logique...

Patricia VAVASSORI

Une voie.

Éric BÉAL

...parce que je ne pense pas que la RATP vous laissera faire l'inverse de ce qu'elle avait souhaité il y a une quinzaine d'années. Je me souviens – et je crois que c'était lors d'un mandat de Monsieur PERNÈS –, il avait été question d'aménager la rue Gallieni et la RATP avait été extrêmement ferme à cette occasion. Non, non, pas question, on veut. C'était un point noir à l'époque, les bus étaient constamment ralentis – et plus que ralentis, même. Et donc elle a exigé d'avoir un couloir de bus. Donc on peut imaginer que son positionnement et son avis resteront les mêmes pour les mêmes raisons. Donc vous supprimez un couloir de voiture ? C'est cela ? Enfin, la Région, puisque le projet est porté par la Région.

Patricia VAVASSORI

En fait, si vous voulez, je n'ai pas la proposition finale, mais certainement que le couloir de bus sera partagé avec le vélo. Mais en tout cas, il y a bien une voie de circulation automobile qui sera supprimée.

Éric BÉAL

Ce n'est pas très sécurisant pour les cyclistes. Croyez-moi d'expérience.

Patricia VAVASSORI

Mais pour l'instant, de toute façon, je n'ai pas d'aménagement définitif à vous proposer puisque je ne les ai pas de la Région...

[brouhaha]

Monsieur le Maire

S'il vous plaît. S'il vous plaît, un peu de silence.

Patricia VAVASSORI

Pour l'instant, ce que nous avons...

Monsieur le Maire

J'aimerais bien écouter ce que dit Madame VAVASSORI.

Patricia VAVASSORI

...arrêté, c'est l'itinéraire, et donc, en ce qui concerne l'aménagement, de toute façon je vous le présenterai en Commission cadre de vie. Il n'y a pas de souci, mais pour l'instant, je n'ai pas d'aménagement à vous proposer. Je ne les ai pas.

Éric BÉAL

Alors, pardonnez-moi, j'insiste. Il me reste une question. Pourquoi avoir choisi cet itinéraire qui passe au centre-ville avec les difficultés dont j'ai déjà parlé et pourquoi avoir refusé ce projet ? Je sais que le projet de la Région passait par l'avenue Lech Walesa dans un premier temps. Qu'est-ce qui, techniquement j'imagine, vous empêchait de garder cet itinéraire-là qui paraît plus sécurisé ? On le sait aujourd'hui, malgré les travaux, il reste encore les deux coronapistes qui avaient été mises d'un côté comme de l'autre. Beaucoup de critiques ont été apportées à cet itinéraire.

On peut très bien réfléchir à autre chose, mais je ne comprends pas, d'un point de vue sécurité des cyclistes et d'un point de vue même aménagement pour permettre la circulation correcte de tout le monde au centre-ville et à Rosny, je ne comprends pas bien le choix qui a été fait de ne pas faire passer par l'avenue du Général de Gaulle et la rue Gallieni plutôt que l'avenue Lech Walesa et puis l'avenue dont le nom m'échappe tout d'un coup, qui passe devant l'ancien cimetière et qui revient ensuite sur l'avenue du Général de Gaulle.

Patricia VAVASSORI

Gabriel Péri.

Éric BÉAL

Merci.

Patricia VAVASSORI

Vous parlez de Gabriel Péri ?

Éric BÉAL

Oui, je parle de Gabriel Péri, en effet. Merci.

Patricia VAVASSORI

Donc en ce qui concerne la rue Lech Walesa, il ne vous a pas échappé que les deux coronapistes bloquent quand même pas mal le trafic autoroutier. Le trafic est quand même assez dense sur cette rue. Je vous rappelle quand même que Rosny est une ville de transit, qu'il y a énormément de véhicules qui passent, de véhicules non rosnéens qui traversent la ville de Rosny...

Une intervenante

Inaudible

Patricia VAVASSORI

Bon, écoutez, nous ferons...

Monsieur le Maire

Je propose que vous fassiez une Commission cadre de vie, parce que ce soir c'est le vote du budget.

Patricia VAVASSORI

Voilà, exactement. Ce n'est pas le sujet.

Monsieur le Maire

C'est un sujet, mais ce n'est pas forcément le sujet.

Éric BÉAL

Oui, j'allais juste effectivement souligner que vous travaillez pour des gens qui n'habitent pas à Rosny, et vous avez fait un choix plutôt pour les gens qui traversent Rosny. Bon, très bien, c'est un choix. Un choix politique.

Monsieur le Maire

Oui, mais il y a...

Éric BÉAL

Personnellement, j'aurais préféré...

Monsieur le Maire

Vous savez que Rosny est...

Éric BÉAL

...que vous soyez plus attentifs aux Rosnéens...

Monsieur le Maire

...une ville traversière – vous le savez bien...

Éric BÉAL

...et aux besoins des Rosnéens.

Monsieur le Maire

...tant au niveau circulation routière qu'au niveau vélo. Madame la Députée.

Fatiha KELOUA

Je vous remercie Monsieur le Maire. Je vais faire un constat quand même très rapide. Vous êtes maire depuis juin 2020. Or aujourd'hui nous sommes le 30 mars 2023, donc presque trois ans. Vous êtes maire depuis presque trois ans. Je pense qu'aujourd'hui nous pouvons quand même faire un bilan, en tout cas au niveau du budget et des choix budgétaires.

Moi, ma question c'est : quelle est la vision ? Quelle est votre vision pour l'école ? Excusez-moi, moi j'ai été professeure pendant 30 ans. Je suis à la Commission éducation à l'Assemblée nationale et nous, nous parlons de vision politique. Votre vision politique, alors, c'est très bien, il y a beaucoup d'argent sur le plan école (13,5 millions). Je trouve cela tout à fait honorable, mais cet argent, il est axé sur des constructions qui étaient prévues de longue date, bien avant que vous ne soyez maire. Or, vous, Monsieur le Maire, qu'avez-vous prévu pour l'école pour 2023, pour 2024 et pour 2025 ?

Votre projet, je ne le trouve pas ambitieux. Je vous explique pourquoi.

Il y a de l'argent pour construire des écoles, sauf qu'il y a quand même un problème à Rosny-sous-Bois. Vous construisez une très belle école, qui est l'école Dolto et, pendant un an, il n'y a aucun équipement dans cette école. J'ai reçu des dizaines d'e-mails de parents d'élèves me disant que, dans l'école, dans la cour de récréation, il n'y avait que des cailloux. Des cailloux envoyés par les voisins puisque, autour, il y a des appartements avec des balcons, que les riverains en ont déjà ras le bol d'avoir des enfants dans une cour de récréation avec une magnifique vue sur cette cour. Bon, peu importe. Quelle est votre vision ?

Pourquoi on construit une école et on attend un an pour mettre un équipement qui va coûter, en 2023 – attendez, je regarde le montant –, 145 000 euros ? Pourquoi cet argent n'a pas été fléché en 2022 ? Alors, vous nous dites : « l'école Dolto, 145 000 euros, on va mettre des structures de jeu, des équipements mobiliers... ». Alors, ce qu'il faut savoir, c'est que ces enfants ont des classes sans casier, sans bibliothèque, sans jeux dans la cour de récréation. Un an, c'est long pour un enfant.

Autre chose. Inquiétude énorme : le PEDT. Le PEDT, je vais essayer de vulgariser très vite ce que c'est. C'est un outil de collaboration locale qui a comme objectif de mobiliser les ressources, mais aussi les ressources financières – donc on est bien sûr l'argent, on est bien sûr le budget – afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et le périscolaire. Il est où le projet ? Je le cherche. Je ne le trouve pas. Donc cela veut dire que Rosny-sous-Bois, depuis trois ans, n'a pas d'ambition, n'a pas de vision sur l'école. C'est très inquiétant. Alors, je suis désolée de vous le dire, aujourd'hui, on va faire un petit peu quand même le bilan de ce que vous avez fait pendant trois ans.

Moi, je trouve que c'est quand même l'occasion de voir tout cela. Pas d'ambition, pas de vision, mais alors le pire du pire, pas de prévisions, même à court terme. Là, je constate que vous nous dites « on va dépenser 430 000 euros – 430 000 euros ! – pour savoir. Pour savoir (donc c'est une étude, on va payer une étude) si nous pouvons augmenter la capacité d'une école, qui est l'école du Pré Gentil, le groupe scolaire du Pré Gentil.

Alors, déjà, il y a un énorme problème. Nous ne pouvons pas mettre 1 000 gamins dans une école, dans un groupe scolaire. Ce n'est pas possible. Et c'est ce que vous voulez faire, vous l'avez dit vous-même.

En France, aujourd'hui, on essaie de faire des groupes scolaires de trois cents enfants au maximum. Or vous, vous voulez monter cette capacité parce qu'il n'y a pas de terrain à bâtir. Bien. Vous donnez des terrains à bâtir pour créer des logements dans le quartier Sud, mais vous ne trouvez pas de terrain à bâtir pour bâtir une école dans le quartier Sud. Moi, cette vision-là, je ne la comprends pas. Je ne suis pas d'accord avec vous.

Je pense qu'aujourd'hui cela serait bien que vous nous fassiez un bilan de votre vision de l'école pour Rosny-sous-Bois. Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Eh bien écoutez, je pense que l'on peut nous reprocher de ne rien faire. Je pense que nous ne faisons rien. En effet, nous avons un plan école qui date d'il y a quelques années, donc que nous poursuivons. Il était aussi important de pouvoir poursuivre ce plan école avec des écoles – vous le savez bien – qui datent, pour certaines, des années "60, donc avec toute une fébrilité là aussi au sein de ces écoles. Donc il y a quand même toute une réhabilitation et des travaux ont déjà été entamés à ce titre-là, et nous continuerons bien sûr dans ce sens-là.

Le Pré Gentil, je ne vais pas redire ce que je vous ai dit tout à l'heure, mais en effet il y a une priorité pour nous. Alors, on peut nous dire « oui, bien sûr, vous avez encore pris un cabinet pour chercher », mais la priorité, elle est là et nous cherchons en effet à trouver une solution. Le foncier ne se trouve pas comme ça. Cela nous amène aussi, bien sûr, à démolir certains sites parce que la réflexion, elle se travaille. Mais c'est en effet une priorité et vous aurez en effet les effets de cette priorité incessamment sous peu.

L'école Félix Éboué, en difficulté aussi. Donc là aussi, c'est un problème que nous avons à gérer parce que vous savez très bien qu'avec les travaux de la ligne 15, là aussi, il y a un souci autour de cette école. Donc là, nous sommes en négociation avec la SGP pour éviter que cette école ne subisse les difficultés et les aléas du passage du métro, et surtout des travaux préalables. Je pense donc qu'il y a en plus un certain nombre de groupes scolaires qui, actuellement, sont réhabilités. Et en effet, nous les faisons au fur et à mesure, parce que nous ne pouvons pas faire tous les groupes scolaires en même temps. Donc nous les prenons les uns après les autres.

Vous avez pu le constater, c'est quand même un budget conséquent, même si nous pouvons dire que ce n'est pas un budget voulu, mais un budget contraint. Mais je dirais qu'il est à la fois contraint et voulu parce que c'est un choix. Nous aurions très bien pu dire « ben non, les écoles, on a d'autres priorités, on a d'autres choses à faire ». Non. C'est aussi un choix et une volonté de pouvoir poursuivre dans ce secteur-là.

Alors, le problème de l'école Dolto. En effet, nous avons mis un budget conséquent cette année pour l'aménagement intérieur de cette école et, cela aussi, je l'avais demandé parce qu'en effet, on ne pouvait pas rester avec des installations qui étaient précaires. Donc il est nécessaire de mettre les installations que nous avons mises et d'engager le budget que nous avons engagé.

En ce qui concerne le PEDT, ce PEDT, il est en cours et un comité de suivi aura lieu le 13 avril prochain. Alors, je ne sais pas si vous y participez ou pas, mais en tout cas voilà, je vous en annonce la date. En tout cas, sachez que, en effet, les écoles, les groupes scolaires restent pour nous une priorité.

Un tiers de notre budget d'investissement est dédié à la rénovation. C'est écrit, bien sûr, dans le rapport qui vous a été fourni.

Je voudrais aussi rappeler que l'Éducation nationale est une compétence d'État. Donc c'est vrai que la Ville investit, en effet, dans ces bâtiments, mais il y a aussi cette compétence d'État avec laquelle nous devons collaborer, ce qui ne nous aide pas forcément.

Voilà, donc le PEDT, vous pouvez noter la date du comité de suivi qui aura lieu le 13 avril prochain.

Mais en tout cas je reste sur ce que je vous ai dit, c'est qu'en effet c'est une priorité. C'est un choix, même si c'est une obligation, bien sûr. C'est une obligation vis-à-vis, bien sûr, des parents, mais vis-à-vis aussi de la naturation de nos écoles qui ont un grand besoin d'être revitalisées et renaturées.

Madame AWAD, voulez-vous... ? Où est-elle ?

Une intervenante

Elle est là.

Monsieur le Maire

Elle est là... Apportez des éléments.

Stéphanie AWAD

Oui, juste une précision sur le groupe scolaire du Pré Gentil. Quand on parle d'études, en fait ce ne sont pas des études pour décider ce que nous allons faire, mais des études vraiment au niveau de l'architecture, sur la reconstruction du chalet. En fait, nous sommes vraiment sur quelque chose qui est acté, donc c'est une première phase. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas une deuxième, mais pas sur le groupe scolaire lui-même, justement pour ne pas l'alourdir. Donc l'idée c'était de reconstruire le chalet et d'augmenter les capacités d'accueil sur ce groupe scolaire là, à hauteur de ce qui existait déjà avant, et pas aller au-delà, et étudier éventuellement la piste d'une reconstruction d'une nouvelle école au niveau du site de la justice. Mais cela dans un deuxième temps.

Donc là, comme nous ne voulions pas prendre trop de temps et lancer tout de suite quelque chose, nous sommes sur cette extension du groupe scolaire du Pré Gentil sur l'emprise du chalet, et pas au-delà.

Fatiha KELOUA

Merci Madame AWAD et merci Monsieur le Maire. J'entends ce que vous me dites.

Je vais résumer très vite. Moi, j'ai entendu bâti, bâtiment, construction. Alors, c'est très bien, mais nos enfants, ce ne sont pas des – j'allais être un peu vulgaire – poules qu'on met dans un poulailler. Je pense que c'est bien le bâti, mais il n'y a pas que le bâti. Il y a un projet, un projet éducatif. Or aujourd'hui, la réponse de Madame AWAD, par exemple, elle est flottante. Il y a un mois, on me parlait d'extension. On me parlait d'agrandir l'école pour une capacité de 1 000 élèves et aujourd'hui, vous me dites rénovation du bâti, reprendre le chalet et puis petite extension et refaire une autre école ailleurs, à La Justice.

Il faut savoir ce qu'on veut. En fait, quel est votre projet ? Voilà. Donc la question, elle est posée comme elle est posée. Monsieur le Maire m'a répondu : du bâti, de la construction prévue avant 2020, donc avant qu'il soit maire. Voilà, je n'ai pas de réponse.

Monsieur le Maire

Mais nous ne faisons pas des poulaillers, comme vous le dites, Madame la Députée. Vous le savez bien, ce n'est pas dans nos objectifs, ni dans nos principes, ni dans nos valeurs.

Sabah BAKIR

Monsieur le Maire, je peux intervenir s'il vous plaît ?

Monsieur le Maire

Oui, Monsieur BAKIR.

Sabah BAKIR

Une petite précision pour les 435 000 euros. Les 435 000 euros, il y a 135 000 euros pour la démolition de la maison berbère anciennement, pour faire une rentrée pour les chantiers. Les 135 000 euros, Monsieur CAPILLON, pour votre question, cela n'englobe pas une démolition. Il y a uniquement 60 000 euros qui sont pour la démolition. Ils sont deux maisons côte à côte, donc nous sommes obligés de démolir notre maison et l'autre maison il faut la consolider.

Donc il y a encore 40 000 euros pour les consolidations. On a détruit, on a démolit le chalet et on a fait un budget de 3 millions d'euros pour construire cinq écoles, en consultation avec l'Éducation. Et on a prévu 10 % de ces 3 millions d'euros, qui représentent 300 000 euros, plus les 135 000 euros, cela fait 435 000 euros. Voilà l'explication.

Après, nous attendons une étude pour décider pour faire des travaux.

Monsieur le Maire

C'est cinq volumes de classes, ce n'est pas cinq écoles.

Sabah BAKIR

Cinq volumes de classes en accord avec... Avant, c'était sept, après c'était quatorze, après, avec l'Éducation, nous avons arrêté à cinq volumes de classes.

Monsieur le Maire

Je vous parlais de solidarité tout à l'heure, donc je voudrais céder la parole à Madame LEFELLE qui va nous parler de la santé, parce que je crois que, dans ce domaine-là aussi, donc santé et solidarité, un gros effort est fait. Madame LEFELLE.

Virginie LEFELLE

Bonsoir. Je tenais à souligner que le budget de la santé a augmenté de 27 % par rapport à 2022, hors masse salariale.

Nous développons avec le CMS des conventions avec différents hôpitaux. Là, nous sommes en train de voir avec Sainte-Camille pour des consultations en orthopédie. Nous essayons de combattre le désert médical. Nous avons ouvert le dialogue avec les médecins libéraux pour essayer de les aider à s'installer sur la ville de Rosny, et continuer à faire des actions de prévention avec le CMS et aller dans les différents quartiers.

Monsieur le Maire

Merci Madame LEFELLE. Monsieur DELALANDE.

Franck DELALANDE

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais en profiter – cela tombe bien puisque vous avez parlé d'entretien de bâtiments publics – et je voulais vous interpeller sur un point que nous avons abordé lors du Conseil municipal du 22 septembre 2022, qui était une question écrite, en plus, comme ça, cela ne prend personne de cours. Il s'agissait de la rénovation de la salle de sport du gymnase Lavoisier, qui est utilisée notamment par le SOR section handball depuis plusieurs années.

Franck DELALANDE

Cela fait plusieurs années qu'ils attendent cette rénovation, et vous nous avez parlé effectivement des entretiens de bâtiments publics. Madame REGNAULD nous avait répondu, à l'occasion de cette question, que cela devait être étudié à l'occasion du budget primitif 2023. Alors, nous y sommes. J'ai bien regardé. Sauf si j'ai des problèmes de compréhension des différents documents, j'ai pu constater qu'il n'y avait rien de prévu sur ce sujet. Est-ce à dire que c'est de nouveau reporté ?

Les sportifs et les publics qui vont chaque fois dans cette salle, ils vont devoir faire avec ? Est-ce que c'est normal ? Nous, nous trouvons cela inacceptable.

À un moment donné, reporter, reporter... Eh bien, non ! Il faut à la fois passer à la réalisation et arrêter avec les études et les études constamment. Ce n'est pas notre conception d'une gestion de la Ville.

Monsieur le Maire

OK. Enfin, ce gymnase Lavoisier, donc la dégradation ne s'est pas faite en deux ans. Elle date de moultes années, depuis quelques années en effet. Donc il nous faut aussi, à l'inverse, créer de nouveaux équipements pour asseoir les enfants des nouveaux habitants. Le gymnase doit être rénové.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

Oui, oui, mais pas le gymnase.

Une intervenante

Inaudible

Monsieur le Maire

Le dojo.

Franck DELALANDE

Cela avait été budgété, en plus. C'est pour cela que nous vous disons que nous ne vous prenons pas du tout en traître puisque...

Monsieur le Maire

Ah non, non, mais je vous réponds.

Franck DELALANDE

...le président du SOR section handball nous a interpellé. Nous vous l'avons fait à la régulière, comme on dit...

Monsieur le Maire

Tout à fait, et je vous réponds à la régulière.

Franck DELALANDE

Et aujourd'hui il n'y a rien dedans. Est-ce que ces bâtiments vont être rénovés, enfin ?

Monsieur le Maire

Il est inscrit dans le cadre de notre PPI, donc vous aurez le chiffrage dans les jours qui viennent.

Franck DELALANDE

Inaudible (hors micro)

Monsieur le Maire

Nous vous le présenterons le PPI, donc ce sera intégré dans ce budget de PPI.

Salima ZERROUR

Le budget, c'est maintenant, Monsieur le Maire. Ce n'est pas après.

Monsieur le Maire

Oui Madame ZERROUR. Oui, Madame ZERROUR.

[brouhaha]

Monsieur le Maire

Monsieur ITZKOVITCH.

Ivan ITZKOVITCH

Merci Monsieur le Maire. Je vais faire une déclaration au nom du groupe URAM sur notre position sur ce budget, le but étant naturellement de ne pas refaire la même déclaration et de répéter ce que nous avons dit au DOB. Nous nous sommes exprimés au débat d'orientations budgétaires et le but n'est pas de refaire la même chose.

Par contre, nous gardons la même ligne directrice qui est la nôtre, c'est de dire : vous avez été élu démocratiquement par les Rosnéens. Il ne s'agit donc pas aujourd'hui pour nous, en tout cas pour l'URAM, de critiquer vos choix, de les remettre en question. Ce sont les vôtres et ils vous appartiennent. En revanche, il est de notre rôle d'opposants de vous dire pourquoi nous ne sommes pas d'accord et pourquoi ce que vous nous proposez – il nous semble – ne va pas dans l'intérêt de Rosny et des Rosnéens.

Alors, j'ai bien compris que la métaphore de la grenouille vous avait marqué.

Monsieur le Maire

Ah, cela a plu à Monsieur MANGON, vous l'avez constaté.

Ivan ITZKOVITCH

Oui, oui, oui. Mais alors du coup, quand nous avons vu ce budget, nous n'avons pas trop pensé à la grenouille. Nous avons pensé à autre chose. Vous savez, en matière maritime, il y a différents types de bateaux et vu le budget conséquent, vu ce que représente une commune dans son fonctionnement, une commune c'est un peu un gros paquebot avec une grosse inertie auquel il faut donner un cap. Et le paquebot, qui est le plus gros bateau, il a son pendant inverse, le plus petit, c'est celui que l'on donne aux enfants quand ils apprennent à faire de la voile. Cela s'appelle l'optimiste. C'est tout petit. La différence entre le paquebot et l'optimiste, c'est que l'inertie n'est pas la même. Le paquebot, pour tourner, il a besoin de trois heures. Donc si on n'a pas de cap et qu'on navigue à vue, à chaque fois qu'on tourne, on perd du carburant, on perd du temps et en l'occurrence, on perd de l'argent. Et un optimiste, comme c'est un enfant qui le conduit, il navigue comme il veut. Il peut tourner comme il veut, dans la direction qu'il veut, il peut naviguer à vue.

Et donc, quand nous avons vu ce budget, l'impression que nous avons eue, nous, à l'URAM, c'est qu'en réalité vous êtes à la tête d'un paquebot, mais que vous le conduisez comme un optimiste. Pourquoi? Pourquoi? Et cette critique n'est pas gratuite. Nous vous le disons clairement parce qu'il nous semble que cette façon de naviguer à vue n'est pas dans l'intérêt des Rosnéens, dans l'intérêt du budget et donc, finalement, un peu de l'argent qui vient des poches de nos concitoyens.

Et je vais prendre des exemples très précis pour vous le dire, très précis, qui viennent de votre budget. Nous ne les avons pas inventés. Sur le sujet, par exemple de l'éducation. C'est le plus gros budget, notamment en termes d'investissement, vous l'avez dit. Et finalement, quand on regarde cette masse – alors, évidemment, nous pouvons faire la liste à la Prévert et être impressionnés tout de suite du nombre de choses que l'on va faire –, mais si on regarde d'un peu plus loin, on voit que ce budget, en réalité, il est tronqué à peu près pour un tiers, à peu près 4 millions en investissement, sur des choses que vous n'avez pas prévues, ou alors que vous avez prévues plus loin et que vous prévoyez maintenant. Cela n'a aucun sens. Je donne notamment l'exemple des acquisitions foncières que vous avez lancées pour de nouveaux groupes scolaires et des études que vous prévoyez pour l'agrandissement de groupes scolaires.

Alors, les personnes qui étaient là en début de séance sont parties, mais il ne me semble pas me tromper en disant que, très récemment, il y a quelques semaines, voire moins, les fédérations de parents d'élèves se sont mobilisées sur des fermetures de classes prévues notamment sur le sud de la Ville. Fermetures de classes.

Cela veut dire quoi, fermetures de classes ? Notamment, élémentaire et maternelle, donc deux classes fermées. Cela veut dire que, pour huit ans, les effectifs vont être en baisse et que, du fait de cette baisse, l'Éducation nationale prend une décision – certes comptable, mais une décision quand même – de fermer une classe. Donc il nous semble, nous, de notre côté, que le fait de toujours être dans la construction de nouvelles écoles, dans l'agrandissement de capacité – alors que ce n'est pas le sens de l'histoire puisqu'on ferme des classes – est une erreur budgétaire, et en fait, elle vous fait naviguer à vue. Et du coup, puisque vous n'avez aucune idée de ce que vous allez faire dans les prochaines années, eh bien vous consommez de l'investissement. La consommation d'investissement que vous avez ici, entre 3,5 millions et 4 millions si nous ne prenons pas en compte les études, vous fait consommer quelque chose que vous pourriez mettre ailleurs, notamment dans la rénovation et, vous l'avez dit, d'équipements et de bâtiments qui sont vieillissants.

Je prends un exemple pour des ordres de grandeur, c'est toujours plus parlant. Vous prévoyez 380 000 euros environ de rénovation d'investissement des fenêtres du groupe scolaire Raspail. Eh bien, si vous aviez fait des choix autres, vous auriez pu faire cela dans dix autres écoles, voilà.

C'est dix rénovations de fenêtres dans dix écoles que vous pourriez faire, si vous n'aviez pas consommé inutilement de l'investissement dans des acquisitions et des créations d'écoles qui, au regard de ce que nous constatons – et je le répète –, sont inutiles. Et la preuve en est, c'est que nous avons, nous, les méchants bétonneurs de l'URAM, pour habitude, tous les deux ou trois ans, de faire une étude avec un cabinet, en l'occurrence, qui coûtait beaucoup moins cher que l'étude que vous proposez, et qui, tous les deux ou trois ans, permettait d'actualiser, en fonction de la démographie de la ville, de nouveaux projets urbains, l'évolution prévisible des effectifs scolaires.

Ma question, c'est une question annexe et je vous demanderais de bien vouloir la prendre en compte postérieurement à cette séance. Je voudrais savoir si vous avez continué cette démarche prospective de savoir à deux, trois ans qu'elle était l'évolution des effectifs scolaires. Parce que c'est bien de dire que l'on construit des écoles, mais si on n'a pas de chiffres, je ne vois pas comment on peut le faire. Et si c'est le cas, nous aimerions en avoir communication. Pour information, le cabinet qui faisait cela de notre temps s'appelait Attitudes urbaines.

Peut-être que vous en avez changé, mais en tout état de cause, nous aimerions avoir communication de cela.

Il n'y a pas qu'en matière d'école que vous naviguez à vue. Vous naviguez à vue aussi en matière de cadre de vie. Alors pareil, nous pouvons faire une liste à la Prévert en disant « on fait ça, on reverdit ça... », mais quand on prend un peu de recul sur le budget, vous faites du cadre de vie quelque chose d'extrêmement important. Vous achetez des classements divers et variés pour montrer que finalement Rosny est le nouveau Beverly Hills de l'Île-de-France.

Monsieur le Maire

Nous n'avons rien acheté, Monsieur ITZKOVITCH.

Ivan ITZKOVITCH

Ah, bien écoutez, Monsieur le Maire, justement, je me permets de faire une parenthèse et je demande, pareil, dans le cadre de notre droit de communication des documents administratifs, les documents afférents au classement que vous avez mentionné dans la presse puisque, évidemment, c'est un classement qui est payant. J'espère que tout le monde était au courant ici.

Nous demanderons bien évidemment les accès à ces documents puisque ce classement, il ne vient pas de nulle part. Il a été naturellement payé, et d'ailleurs c'est dans la notice du classement (comme dans les sondages, il y a des notices). Nous demandons accès à tous ces documents, naturellement, et j'espère que nous n'aurons pas à vous le demander une deuxième fois. En tout état de cause...

Monsieur le Maire

Il n'y a aucun document.

Ivan ITZKOVITCH

Eh bien écoutez, dans ce cas-là, nous verrons avec la Commission d'accès aux documents administratifs si vous ne souhaitez pas nous communiquer ces documents.

En tout état de cause, qu'en est-il de ce vrai Beverly Hills du 93 que vous faites ? Vous faites une liste à la Prévert des investissements que vous prévoyez sur le cadre de vie. Enfin, si on prend un peu de recul, vous avez cité... d'ailleurs tronqué... Ce n'est pas la rue Hussenet, Monsieur MANGON, qui est refaite. C'est la partie sud de la rue Hussenet. Donc vous êtes en train de nous dire que votre priorité, c'est le cadre de vie ; que nous sommes dans une ville de 50 000 habitants avec près de 130 millions de budget de fonctionnement et d'investissement et que la seule chose que vous faites en une année pour le cadre de vie, c'est de refaire une demi-rue. Une demi-rue ! Pour 130 millions d'euros de budget. Voilà, c'est cela le nouveau Beverly Hills. Votre priorité, c'est cela.

Donc, en réalité, on peut avoir le mot priorité à la bouche toutes les deux minutes. La réalité, c'est les chiffres, et les chiffres sont faux. Votre priorité, si c'est cela, je ne vois pas comment nous pouvons faire une demi-rue par an.

Et puis, le fait que vous naviguez à vue, cela vous oblige à recourir à toutes sortes d'outils qui vous permettent de tenir la barre, que vous ne tenez pas sans cap. Et cela a été dit plusieurs fois, mais nous avons essayé de quantifier dans ce budget – et d'ailleurs, c'est simple parce que c'est résumé dans le budget d'investissement –, c'est à peu près entre 1 million et 1,5 million d'études sur l'année 2023. Qu'est-ce que c'est, une étude ? Pour être simple, si vous avez besoin, alors que vous êtes quand même à mi-mandat – cela a été dit par Madame la Députée –, nous ne sommes pas en début de mandat, nous sommes à trois ans... Vous avez trois ans d'exercice des responsabilités et vous avez encore besoin de dépenser 1 million à 1,5 million auprès de prestataires extérieurs – c'est ce que l'on appelle l'effet McKinsey – pour vous dire comment le faire et quoi faire. Mais voilà en quoi cette façon de naviguer à vue vous coûte cher et coûte cher aux Rosnéens. Ce sont des millions et des millions qui sont engloutis dans une incapacité à avoir un cap et qui, du coup, nous coûtent cher.

Ce n'est pas une critique gratuite. Et puis encore, si on est dans les ordres de grandeur, un million d'études, c'est quoi ? Eh bien un million d'études, cela correspond à peu près à la réfection d'un stade en synthétique à Letessier, totalement, à la place du terrain stabilisé actuel, ce qui aurait été – de ce que nous savons, de ce que nous avons comme information – plus ou moins envisagé à un moment donné et qui, finalement, ne peut pas être fait parce que vous avez dû faire des choix – et vous le répétez, des choix. Oui, le choix que vous avez fait, c'est de faire des études plutôt que de rénover certains équipements sportifs. Voilà ce que cela coûte, votre incapacité à avoir un cap et ce paquebot que vous naviguez, que vous gouvernez comme un optimiste.

Mais j'ai beaucoup parlé de l'investissement. Nous aurions aussi beaucoup à dire sur le fonctionnement. Encore une fois, il ne suffit pas d'avoir le mot priorité à la bouche toutes les deux minutes. Une priorité, c'est quoi ? Ce n'est pas de dire c'est ma priorité, c'est de faire un choix. Et donc un choix, c'est faire certaines choses et n'en pas faire d'autres. Et quand on voit l'explosion – nous nous en sommes expliqués au DOB – des dépenses de fonctionnement qui, du coup, obèrent vos capacités d'investissement, nous pouvons douter que vous ayez fait des choix de fonctionnement.

Alors je cite un exemple. Alors certes, un exemple emblématique qui, peut-être, pourrait paraître mal placé dans ce contexte puisque, finalement, on met la santé à toutes les sauces. Mais vous prévoyez – d'ailleurs, vous l'annoncez dans le magazine, vous le répétez ici ; d'ailleurs, j'étais heureux de le voir parce que nous l'avons très peu vu dans le rapport d'orientations budgétaires – d'augmenter les capacités d'accueil, notamment en soirée, sur les petites urgences etc. du CMS.

Nous, nous vous le disons très clairement, parce que c'est notre rôle aussi de proposer et de dire ce que nous aurions fait, oui, oui, nous pensons que le modèle d'un centre municipal de santé n'est plus adapté à l'heure actuelle. Ce modèle des années 60 qui existait au moment où il n'y avait pas la CMU, où l'accès aux soins n'était pas le même, oui, nous pensons qu'il n'est plus adapté. Oui, il coûte très cher, et si nous avons à faire un choix, oui, nous l'aurions en effet transformé en quelque chose de bon moins coûteux en matière de finances publiques.

Dans toute la France poussent des maisons libérales de santé qui sont beaucoup moins coûteuses en matière de finances publiques. Vous, vous décidez le contraire. Vous décidez d'augmenter le volume horaire, notamment des honoraires de médecins, puisque, évidemment, si on consulte le soir et le week-end, et bien cela fait du fonctionnement en plus. Eh bien oui, c'est un exemple sur lequel nous ne sommes pas d'accord. Vous faites un choix, mais en fait vous n'en faites pas puisque vous continuez, dans différents domaines, à augmenter le fonctionnement. Et Madame la Députée l'a dit, cela a des effets sur les autres services, puisque votre caisse n'est pas un puits sans fond et vous êtes obligé de rogner ailleurs. L'exemple de l'éducation a été donné, mais je pense que ce n'est pas le seul.

Donc, vous voyez, au-delà du paquebot et l'optimiste, Monsieur le Maire, l'impression que nous avons vraiment – et nous disons cela de façon totalement dépassionnée et pour dire que, en réalité, nous ce que nous disons, c'est « faisons des propositions, voyons comment on peut le faire »...

Je crois savoir, et peut-être que vous direz le contraire, mais je pense que ce n'est pas le cas puisque c'est public et tout le monde était là quand nous l'avions fait, dans les différents budgets, dans les différents débats d'orientations budgétaires, dans les différents comptes administratifs, nous avons fait des propositions sur des orientations que nous souhaitions que vous abordiez. Nous avons alerté et, en réalité, vous ne nous écoutez pas. Vous ne nous écoutez pas. Vous êtes dans une optique de « j'ai raison et, de toute façon, j'avance à vue, mais j'avance, sans écouter ce qui m'est dit ». Le fait de ne pas écouter, c'est quelque chose qui est quand même un reflet de ce budget.

Aujourd'hui, nous vous avons alerté il y a deux ans – il y a deux ans –, sur la crèche, en vous disant : « Vous faites un choix aujourd'hui d'acheter une coque de crèche sur la petite enfance ». Vous avez vu que c'est tout le budget d'investissement de la petite enfance qui part dedans. Nous vous avons dit : « Attention, vous faites un choix de gestion, certes en régie, et notamment le fait d'acheter la crèche, mais ce choix aura des conséquences budgétaires puisqu'il vous obligera d'un coup à dépenser », cette année 1,9 million (un peu plus parce qu'au final, c'est entre 3 et 4 millions. Donc cette année, 1,9 million, pareil, que vous obérez en budget d'investissement pour acquérir la coque. Nous vous l'avons dit l'année dernière. Nous vous l'avons dit, l'année d'avant. Vous nous avez dit : « C'est mon choix ». Voilà aujourd'hui les résultats. 1,9 million obéré du fait de ce choix d'acheter la coque.

Et puis, pareil, nous n'allons pas le répéter parce que cela commence à devenir une tarte à la crème, mais nous vous l'avons dit il y a deux ans, nous vous l'avons dit l'année dernière, nous vous avons dit : « Attention, votre budget, le budget que vous prévoyez sur les préemptions foncières et de fonds de commerce – j'insiste – n'est pas suffisant ». Ce n'est pas suffisant, pour une ville avec un budget de 130 millions d'euros en fonctionnement d'investissement, d'inscrire seulement 450 000 euros pour préempter quand on connaît le prix du foncier, quand on connaît le prix des fonds de commerce. Nous vous l'avons dit il y a deux ans. Vous nous avez dit : « Circulez, y'a rien à voir ». Nous vous l'avons dit l'année dernière. Qu'est-ce que nous avons vu arriver ? Deux pompes-funèbres en centre-ville.

Vous voulez quoi ? Alors là, on ne peut plus avoir de pompes-funèbres, il y en a suffisamment, mais nous allons avoir d'autres choses. Vous allez perdre la puissance sur le commerce de proximité, sur votre politique foncière, à ne pas vouloir nous écouter. Nous ne vous avons pas critiqué, nous vous avons dit : « Attention, attention, cela ne suffit pas ». Vous ne nous écoutez pas. Vous remettez au centime près la même somme. C'est dommage, et cette volonté de ne pas écouter et de naviguer à vue, aujourd'hui c'est les Rosnéens qui en payent le prix.

Et puis enfin, il y a une dernière chose qui nous vient à l'esprit. Alors, ce n'est plus un bateau, ce n'est plus une grenouille, c'est une chanson. C'est « Tout va bien Madame la marquise ». C'est qu'en réalité vous écrivez que tout va bien – et alors ce n'est plus une grenouille, Monsieur MANGON, cette fois-ci, c'est une jument qui meurt dans la chanson de Ray Ventura, et le château qui brûle après (espérons que la mairie ne va pas brûler) –, mais en tout état de cause c'est « Tout va bien Madame la marquise ».

Comment vous pouvez dire dans votre rapport budgétaire, que la Ville maintient ses capacités d'investissement alors qu'on perd, par an, depuis le début de votre mandat, 30 % de capacité d'investissement ?

C'est comme si vous disiez à un ménage qui a un reste à vivre habituel de 1 000 euros, que tous les ans il perd 300 euros, mais tout va bien, on va dans la bonne direction. Mais comment on peut dire cela ? Soit on assume le fait que oui, on a décidé de rogner dans la caisse, de ne plus avoir de capacité, mais qu'on dépense et on l'assume. Et dans ce cas-là, on n'aurait rien à dire. Mais vous, vous faites tout le contraire. Vous dépensez et puis vous dites « non, non, non, ce n'est pas vrai, tout va bien. On maintient nos capacités ». Et cette incapacité à la fois à écouter, à avoir un cap et cette incapacité à, en plus, être réaliste et avoir le sens des réalités, il nous semble, nous, à l'URAM, qu'elle coûte cher aux Rosnéens, qu'elle n'est pas vertueuse et qu'elle ne nous mène pas dans la bonne direction.

Voilà pourquoi, et en cohérence, Monsieur le Maire – il n'y a aucune surprise –, avec ce que nous avons adopté comme position lors du débat d'orientations budgétaires, nous voterons contre ce budget.

Monsieur le Maire

Merci, Monsieur ITZKOVITCH pour votre plaidoirie. Je vous remercie pour ce que vous avez développé. Ne riez pas, c'est un compliment. Bon...

Prétendre l'absence de pilotage, c'est votre point de vue et on peut, bien sûr, ne pas le partager. Je sais que d'autres le partagent ici, mais il faut aussi ne pas oublier qu'il y a quand même un contexte économique qui a évolué et que toutes les villes ont dû adapter leur navigation, et c'est ce que nous avons, bien sûr, fait.

Salima ZERROUR

Inaudible (hors micro)

Monsieur le Maire

Oui, c'est cela, Madame ZERROUR. Vous avez toujours le mot pour rire aussi, comme Monsieur MANGON.

Un(e) intervenant(e)

Inaudible (hors micro)

Monsieur le Maire

Voilà, tout à fait, oui, oui.

Je voudrais revenir au classement publié par le JDD. Je l'ai découvert avec surprise moi-même...

Un(e) intervenant(e)

Inaudible (hors micro)

Monsieur le Maire

Non mais... Non mais... Si, je vous le dis. Je l'ai découvert... Il n'y a absolument rien. La Ville n'a rien payé...

Un(e) intervenant(e)

Inaudible (hors micro)

Monsieur le Maire

Non, non. Oui. Oui. Oui, eh bien écoutez, je n'ai rien à cacher. Nous n'avons rien à cacher. Nous n'avons rien à cacher et nous l'avons découvert. Oui, bah oui, je vous le dis.

Un(e) intervenant(e)

Inaudible (hors micro).

Monsieur le Maire

Nous avons un mécène peut-être, oui, mais en tout cas la Ville n'a rien payé. La Ville n'a rien fait pour ce classement. Enfin, voilà, moi je l'ai découvert comme vous, les Rosnéens...

Ivan ITZKOVITCH

Mais Monsieur le Maire, c'est dans le règlement du classement. C'est dans le règlement qui est publié sur *inaudible*, voilà !

Monsieur le Maire

Eh bien écoutez, je suis désolé, mais personne ne m'a contacté. Je n'ai reçu personne et les services n'ont reçu personne. Je suis désolé. Enfin, bon, après c'est un heureux hasard et j'en suis fort aise et nous n'avons absolument rien à cacher. Vous pourrez venir vérifier, Monsieur ITZKOVITCH, et vous-mêmes, les élus. Il n'y a aucune difficulté. Enfin, bon, malgré cela, je pense que la Ville de Rosny peut en être fière, même si cela vous dérange.

En ce qui concerne les fermetures de classes, en effet l'Éducation nationale prévoit trois fermetures de classes alors que nos services, pour l'instant, en prévoient une seule. Alors, c'est vrai que par rapport à l'éducation – je reviens à ce que nous disions tout à l'heure – il y a quand même des secteurs où il y a une difficulté, moins d'élèves sur certains secteurs, plus d'élèves sur d'autres, donc maintenant c'est une maturation, un équilibre à trouver sur l'ensemble de la ville et donc dans la réflexion de nos projets.

À ce propos, l'étude prospective dont vous parliez sera disponible d'ici un mois, donc ce sera aussi l'occasion de vous la présenter.

Les budgets d'études, je voudrais vous redonner quelques chiffres aussi. Au BP 2014, il y avait 9,84 % pour les études ; BP 2015, 11,27 % ; BP 2016, 14,82 % et nous en sommes à 7,59 %. Donc je voulais quand même vous replacer ces chiffres pour dire que, en effet, vous considérez que nous dépensons beaucoup pour les études, mais que précédemment nous avons aussi dépensé largement pour moult études.

En ce qui concerne aussi la rue Hussenet, donc vous parlez d'une demi-portion de la rue Hussenet, mais il ne faut pas non plus oublier sur le budget qu'il y a 700 000 euros de voiries diverses et de remise en état.

Le CMS, je sais que c'est un vieux débat et, dans des municipalités précédentes, c'est un sujet qui avait déjà été évoqué de voir la suppression de ce CMS. Voilà, cela avait été évoqué avec d'autres élus. Monsieur CAPILLON était là aussi à cet effet. C'est un sujet que nous avons évoqué. Certains élus étaient contre (je ne vous citerai pas les noms). Nous avons maintenu le CMS. Nous considérons aujourd'hui, qu'en effet, c'est peut-être un investissement budgétaire important, mais ce CMS a toute sa place dans la ville de Rosny, vous le savez, parce qu'en plus nous avons des difficultés pour trouver des médecins, même s'il y a une petite revitalisation au niveau des médecins libéraux, mais actuellement, c'est vrai que ce CMS a toute sa place et je pense que, dans le cadre de la solidarité, il est pleinement requis. N'est-ce pas, Madame LEFELLE ? Oui ? Oui, si vous voulez.

Virginie LEFELLE

Concernant la maison de garde, cela ne coûte rien à la Ville puisque, comme je l'ai dit, nous développons l'échange avec les libéraux et nous faisons une convention de mise à disposition des locaux. Donc c'est pour cela que les médecins libéraux ouvriront une maison de garde de

20 heures à minuit en semaine, les week-ends et jours fériés la journée. Les gens appelleront le 15 en demandant à être orientés sur la maison de garde, mais ce sont des libéraux qui viendront tenir cette maison de garde. Donc cela ne coûte rien à la Ville.

Ivan ITZKOVITCH

Ce n'est pas ce qui est indiqué dans le *Rosny Magazine*.

Virginie LEFELLE

Dans ces cas-là, c'est une erreur.

Monsieur le Maire

Oui, parce qu'en effet, Madame LEFELLE, vous avez entièrement raison et c'est à l'initiative, justement, de médecins rosnéens, cette maison de garde, avec l'accord de ARS qui verse une subvention à cet effet. Une subvention de 100 000 euros, je crois, Madame LEFELLE.

Virginie LEFELLE

Oui, et je tiens à signaler aussi que les fluides, bien sûr, seront refacturés. Autant la mise à disposition des locaux, nous ne la leur faisons pas payer. Par contre, nous leur faisons payer les fluides.

Monsieur le Maire

En ce qui concerne la foncière commerce, nous sommes en train de mener une réflexion justement avec la SEM pour mettre en place une foncière commerce pour encadrer ce que vous avez cité tout à l'heure sur les préemptions et les commerces en centre-ville et autres lieux à Rosny.

À un budget acquisition qui nous plombe, en effet le précédent mandat – ne pas l'oublier – a en effet préempté une partie des capacités financières via l'EPFIF, notamment, et aujourd'hui il nous faut gérer une dette foncière qui nous coûte aussi.

Voilà donc quelques exemples, quelques réponses que je tenais à apporter. Je pense que Monsieur MANGON a fait la déclinaison de nos emprunts et de l'état de nos finances, à juste titre, qui se tiennent à merveille.

Y a-t-il d'autres prises de paroles ? Madame AWAD.

Stéphanie AWAD

Oui, Monsieur le Maire, j'aurais aimé que vous puissiez annoncer la création de notre groupe.

Monsieur le Maire

Vous m'avez demandé de le faire, c'est pour cela que je vous cétais la parole.

Stéphanie AWAD

D'accord, très bien.

Monsieur le Maire

J'ai appris hier soir la création d'un groupe. Vous en êtes la présidente, donc je vous laisse le faire, Madame AWAD.

Stéphanie AWAD

Très bien, donc j'annonce, du coup, la création d'un groupe au sein de la majorité, qui s'appelle Rosny ensemble et qui est composé de 14 personnes que je vais citer : Odile TISSOT, Laurence PELLE, Marie-Pierre CARBONELL, Felipe DO ESPIRITO SANTO, Fabrice CAVANNA, Stéphanie BAUBRY, Philippe SALLIOT, Martine ROUSSEL, Christine ÉLICE, Christine PROVOST, Fabrice LE FLOCH, Victorio RICCARDI et Pierre-Olivier CAREL.

Je préside ce groupe et Monsieur Pierre-Olivier CAREL en assure la vice-présidence.

Au nom du groupe, j'aimerais aussi faire une déclaration.

Monsieur le Maire

Je vous laisse la parole. Je vous l'ai proposé, donc je vous laisse faire et je ne suis pas fébrile.

Stéphanie AWAD

Merci.

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames et messieurs,

Qui aurait cru, il y a trois années en arrière, que nous aurions à faire une telle déclaration ? Nous qui sommes vos soutiens. Et pourtant...

Monsieur le Maire, nous y avons cru. Nous avons cru en ce Rosny que nous aimons. Nous avons cru que vous n'auriez de cesse que de vous battre pour cette ville que vous connaissez tant, pour une ville propre, plus végétalisée, plus humaine, égalitaire et dont les écoles offrent toutes les chances de réussite à nos enfants. Ces priorités ont été celles de notre campagne, et partagées par chacun d'entre nous y compris lorsqu'il y a eu fusion entre les listes le Rosny que nous aimons et En avant Rosny.

Force est de constater qu'il y a eu méprise sur le sens du mot priorités, car qui peut croire qu'un catalogue de propositions sans colonne vertébrale constitue une ligne politique et permet de défendre nos valeurs ? Qui peut croire que les écoles sont votre priorité tel qu'affiché lorsque le budget éducation ne contient que des lignes contraintes ? Est-ce qu'une priorité est subie ? Qu'avez-vous envie de faire réellement pour cette Ville ? Comment considérer que vous avez des priorités lorsque vous annoncez tous les sujets comme prioritaires ?

Dans un contexte budgétaire contraint, avoir une vision politique nécessite de faire des choix assumés en matière d'imposition, de tarifs municipaux ou de services rendus à la population afin de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour réaliser vos projets prioritaires avec une vision à long terme pour la Ville. Quel choix a été fait ? Aucun.

Monsieur le Maire, vous avez choisi de ne pas choisir.

Pour être tout à fait honnête, vous avez bien fait un choix. Le choix d'ambiancer Rosny. Puisqu'une priorité est un choix budgétaire non contraint, nous serions amenés à croire que votre réelle priorité est de faire la fête.

Monsieur le Maire, nous ainsi que les Rosnéens qui vous ont fait confiance, nous vous avons suivi, car vous étiez un homme de terrain qui promettait une réelle gestion communale de proximité. Cette proximité était votre force, et la déception est à hauteur de l'espoir placé en vous.

Nous ne voulons pas de l'arrêt des retransmissions du Conseil municipal. Nous ne voulons pas du refus d'accorder la parole au public intéressé par notre vie communale ni de votre projet de diminution du nombre de conseils municipaux.

Vous l'aurez compris, nous ne voulons pas couper le lien. Nous sommes fiers d'être au service des Rosnéens et nous n'avons pas l'intention de nous cacher.

Autant que l'opposition vous le signifie régulièrement, nous attendons des réponses lorsque les questions concrètes vous sont posées. Qu'y a-t-il de mal à s'interroger les uns les autres dans un exercice démocratique ? Pourquoi donc se braquer ? À force de réactions épidermiques sans réponses sur le fond, nous finissons par nous demander si cela ne traduit pas une absence de maîtrise des sujets communaux.

Monsieur le Maire, vous nous devez et vous devez à votre électorat bien plus que cela. Vous devez par exemple à vos concitoyens une lutte sans relâche et urgente, auprès de vos interlocuteurs de la SGP, afin d'obtenir une compensation financière digne qui nous permettrait de reconstruire entièrement l'école Félix Éboué. Lorsque l'étude d'impact des travaux du métro sur la structure de l'école est mitigée, voire alarmiste, le principe de précaution doit s'appliquer.

Aucun risque ne doit être pris pour nos enfants et vos réactions sont, pour le moment, bien timides tout autant que non concertées.

Si les négociations classiques n'apportent pas satisfaction, nous attendons une escalade dans l'échelle des ripostes. Pour être clairs, nous attendons une médiatisation de cette affaire. Ici, nous n'avons pas seulement une obligation de moyens ; nous avons une obligation de résultat et nous nous engageons sans réserve aux côtés des habitants du quartier.

Sur le Pré Gentil, nous savons tous que les enjeux sont importants, tant pour désenclaver le quartier que pour le rénover en profondeur. Pourquoi donc avoir laissé densifier le quartier alors que nous nous étions engagés à l'instauration d'un moratoire le temps de remettre à plat la convention avec Seine-Saint-Denis Habitat et la préfecture ? Quand vous êtes-vous rendu pour la dernière fois dans les quartiers, à la rencontre des populations, présenter vos actions de votre mandat et celles à venir ?

Nous sommes pourtant témoins de votre capacité à vous investir, comme lorsque vous faites visiter notre belle Ville à votre Conseiller régional préféré et que vous distillez son image dans les pages du *R magazine* tel un message subliminal. Vous êtes tellement investi que vous lui avez accordé le soutien de certains de vos élus aux élections législatives sans même prendre la peine d'avoir leur accord. C'est donc avec cette même détermination que nous voudrions vous voir agir pour les Rosnéens.

Si, depuis deux semaines, nous avons pu observer quelques inflexions suite à de fortes inquiétudes émanant de votre majorité, celles-ci ne sont pour autant pas rassurantes, car elles arrivent bien trop proches d'un vote du budget que vous pressentez chahuté.

Finalement, la semaine dernière, nous avons appris la constitution d'un groupe au sein de votre majorité afin de vous faire des propositions de travail et être entendus par vous. Vous avez alors répondu que vous auriez à cœur de travailler avec ce groupe, comme si cela n'allait pas de soi lorsque l'on fait partie d'une majorité. Doit-on comprendre que l'on ne pourrait être entendus que par la constitution d'un groupe ? Nous en prenons acte.

Puisque ce budget n'est même pas d'une construction commune et partagée, il nous est impossible de le voter tout autant que de le défendre. Ainsi, les membres de notre groupe, en conscience, s'abstiendront ou voteront contre ce soir, et c'est pour l'instant avec vous, mais possiblement plus tard contre vous, que nous nous battons pour le Rosny que nous voulons.

Applaudissements

Monsieur le Maire

Merci Madame AWAD. Merci Stéphanie pour ce message dont je prends acte et je prends note. Nous avons eu l'occasion d'en discuter. Je ne suis pas fébrile, comme vous l'avez dit, Madame THIBAUT. Non, non, du tout. Je crois que le respect des Rosnéens, je l'ai toujours eu. Je ne vais pas redire encore je suis né à Rosny. Ce serait encore de l'histoire, vous allez en rire, mais je pense que ce respect des Rosnéens, en effet, je l'ai toujours eu et je le préserve, et je le garde et je le garderai.

C'est important. C'est une dynamique. C'est aussi une de mes valeurs, et vous le savez. Alors, c'est vrai qu'aller au contact des Rosnéens, y aller régulièrement, cela prend du temps, de la tâche, mais c'est aussi les rencontrer tous les jours à travers, bien sûr, l'administration, à travers les élus et à travers les personnes que je côtoie.

Vous parlez, Madame AWAD, de Félix Éboué. En effet, c'est un sujet majeur, et je vous l'ai dit récemment. J'ai demandé en urgence un rendez-vous avec la SGP cette semaine puisque j'ai eu l'occasion de voir la responsable pour le site de Rosny, et nous organisons bien sûr très prochainement une réunion parce qu'il y a une urgence. Cette urgence, elle existait et le projet, c'est un projet qui avait été antérieur à mon élection de maire, on le savait. Cela a été (*inaudible*). Il y a eu un problème par rapport à cette école ; nous n'avons pas voulu la détruire pour la reconstruire ailleurs. Il n'y avait pas de financement, vous le savez, Monsieur CAPILLON. Donc le projet initial touchait aussi Félix Éboué, donc nous en revenons au même sujet.

Là, il faut que nous trouvions une solution, car en effet il y a quand même un gros souci majeur autour de cette école et j'ai donc alerté la SGP. Madame VAVASSORI, elle aussi, puisque nous nous sommes retrouvés avec certains responsables pour dire toute la difficulté, et surtout nos appréhensions eu égard à ce projet.

Vous parlez de densifier, comme le disaient tout à l'heure les riverains du Rosny Sud. Je crois vous avoir montré que j'ai arrêté un certain nombre de projets. Je n'ai forcément cité tous les projets urbains puisque sur d'autres rues – je pense à la rue Sainte-Odile aussi – j'ai arrêté certains projets sachant justement la difficulté que nous avons à mettre les enfants dans nos écoles. C'est aussi un de nos actes majeurs de dire : « *Attention, arrêtons pour l'instant la densification du quartier* ».

Je ne vais pas revenir sur ce que j'ai dit tout à l'heure par rapport au projet de Seine-Saint-Denis Habitat et par rapport à certains projets qui sont menés là-bas, mais je le répète encore : j'ai arrêté un certain nombre de permis de construire pour temporiser l'arrivée de la population nouvelle sur cette zone.

Et en effet, travailler avec l'ensemble des élus, oui, c'est un souhait. Je vous l'ai redit. Il y a eu des difficultés, je ne vais pas le nier. Bien sûr, je ne suis pas parfait, et personne ne l'est ici, autour de cette table. Je pense que nous travaillons tous pour les Rosnéens. On ne travaille pas pour soi, pour son ego, mais pour les Rosnéens et notre tâche à tous, quelles que soient nos couleurs politiques, quels que soient nos engagements, c'est d'être au service des Rosnéens et c'est aussi ma priorité. C'est aussi ma tâche, ce que je souhaite faire avec vous tous ici ce soir.

Madame VAVASSORI.

Patricia VAVASSORI

Merci Monsieur le Maire. Je n'avais pas prévu d'intervention, mais compte tenu de ce qui vient d'être dit, je pense que j'ai mon mot à dire.

Il a été mentionné la création d'un groupe. Alors, en fait, effectivement, j'ai créé un groupe, mais un groupe de travail. Ce n'est pas un groupe déclaré. Ce n'est pas un groupe d'opposition. C'est un groupe de travail qui prend la forme d'une commission, en fait.

Oui, effectivement, chère Stéphanie, chers collègues, il y a un certain nombre de points que je partage. Il y a beaucoup de dysfonctionnements, je suis d'accord avec toi. Je suis d'accord avec vous. La seule chose, c'est que si, dans le fond, je peux partager beaucoup de choses, je réproouve la forme.

Aujourd'hui, nous avons à voter un budget. Le budget permet à une ville de fonctionner. Appeler à ne pas voter le budget, c'est prendre en otage des agents, le travail des agents, le travail de l'administration et c'est prendre en otage les Rosnéens en fait, puisque le service public ne pourra pas être rendu convenablement. Donc, contrairement à toi, chère Stéphanie, j'appelle à voter pour le budget.

Monsieur le Maire

Bien, merci. Y a-t-il d'autres participations, d'autres déclarations ?

Bien, alors nous allons au vote.

Qui s'abstient ? Oui, Madame AWAD ?

Stéphanie AWAD

Au nom du groupe Rosny ensemble, nous aimerions un vote à bulletin secret, s'il vous plaît.

Monsieur le Maire

Alors, pour un vote à bulletin secret, il nous faut... Pardon, Monsieur ITZKOVITCH ?

Ivan ITZKOVITCH

Oui, donc il nous faut voter le principe du vote à bulletin secret, ce qui n'est pas de droit.

Monsieur le Maire

Absolument.

Ivan ITZKOVITCH

Voilà.

Monsieur le Maire

C'est ce que j'allais dire.

Ivan ITZKOVITCH

Ce n'est pas une décision (*inaudible*) qui n'est pas de droit. Nous, nous avons une position de vote très claire pour le groupe URAM. C'est que, s'agissant du budget, donc un choix politique qui concerne l'argent de tous les Rosnéens, étant considéré le fait que nous avons tous été élus démocratiquement ici – alors, certains ont gagné les élections, d'autres les ont perdues, mais en tout cas nous sommes tous issus du suffrage universel des Rosnéens – et que les choix que nous avons défendus pendant nos campagnes vis-à-vis des électeurs, vis-à-vis des Rosnéens, sont des choix publics ; le fait, aujourd'hui, sur des choix budgétaires, d'avoir un vote à bulletin secret, le principe nous dérange. Il nous dérange pourquoi ? Parce que le principe du scrutin public d'un budget (je pense que la loi est mal faite) ne devrait pas souffrir de quelconque doute de ce que les gens qui représentent les Rosnéens ici ont voté.

Les Rosnéens doivent savoir (ceux qui sont là et ceux qui ne sont pas là) qui pense quoi. Ce n'est pas un secret. Vous l'avez dit, le désaccord, il faut l'assumer. On est d'accord, on n'est pas d'accord, ce n'est pas grave en démocratie, mais ce qui est important en démocratie, c'est la transparence et de savoir qui est d'accord, qui n'est pas d'accord, qui pense quoi. Donc je pense que, vis-à-vis des Rosnéens, quel que soit ce que l'on peut penser, nous, nous allons voter contre, nous l'avons dit et nous l'assumons, et nous n'avons pas à nous mêler de ce qui peut se passer dans le groupe majoritaire ; ce n'est pas nos affaires. Mais en tout état de cause, nous ne donnons de leçon de morale à personne, mais nous considérons que le principe d'un vote secret est choquant pour ce type de décision et nous voterons déjà contre ce principe d'un vote secret.

Monsieur le Maire

Je voudrais aussi rappeler, comme l'a dit Madame VAVASSORI, que voter un budget est un geste capital, important, responsable aussi. C'est vrai que si ce budget n'est pas voté il pourrait être de nouveau voté impérativement avant le 15 avril. Eu égard aussi aux contraintes de temps, eu égard aux contraintes d'envoi des documents, si un budget devait être revu, refait, cela demande 24 heures, 48 heures ; de là, une difficulté. Et si ce budget n'est pas adopté, vous le savez, c'est au Préfet de l'organiser. C'est ensuite à la Cour régionale des comptes aussi de gérer à notre place ce budget qui n'aura pas fait l'objet d'une acceptation. Je tenais quand même à le préciser ce soir. Ne pas oublier non plus que, comme cela a été dit aussi précédemment, s'il n'y a pas de budget ce soir, les associations n'auront pas leur budget, le CCAS non plus ne pourra pas avoir son budget et défendre ses personnels. C'est quand même une responsabilité de la part de vous tous, de nous tous de nous engager à l'égard de ce budget, sachant très bien que, comme vous l'avez dit, vous n'êtes pas forcément d'accord avec le budget, mais il y a quand même un point fort à accepter un budget, eu égard aux grandes difficultés que nous pourrions avoir par la suite à le maintenir, à le faire accepter puisqu'il repartira à la CRC.

Nous faisons voter le principe, puisque vous le souhaitez.

Madame THIBAUT, vous voulez... ?

Magalie THIBAUT

Oui, écoutez, je n'ai pas envie de commenter ni de polémiquer...

Monsieur le Maire

Non, non, non, je voulais savoir votre avis.

Magalie THIBAUT

Cela ne nous regarde pas. C'est votre majorité. Écoutez, il y a une demande qui s'exprime d'un vote à bulletin secret. Je crois que nous devons respecter cette demande.

Monsieur le Maire

Je voulais avoir votre avis à ce propos.

Bien, nous allons voter.

[brouhaha]

Monsieur le Maire

Oui, nous votons sur le principe du vote à bulletin secret.

Qui s'abstient ? Une abstention.

Qui vote contre le vote à bulletin secret ? Allez, dites les noms.

Patricia VAVASSORI

Levez bien les mains, s'il vous plaît. Monsieur le Maire, Patricia VAVASSORI, Catherine VENTURA, Sabah BAKIR, Charles MESA, Pierre MANGON, Danièle MAILLOT, Nathalie REGNAULD, Virginie LEFELLE...

Ivan ITZKOVITCH

Je crois qu'il y a une règle. Attention parce que, Monsieur le Maire, vous ne l'avez pas rappelée...

Monsieur le Maire

Nous allons le faire dans le sens inverse.

Ivan ITZKOVITCH

Il me semble qu'il y a une règle sur le comptage. Nous ne comptons pas les pouvoirs, nous sommes d'accord ?

Monsieur le Maire

Non, non, non, non.

Patricia VAVASSORI

Non, non, non, non.

Ivan ITZKOVITCH

C'est les présents.

Patricia VAVASSORI

Non, non. Oui, oui.

Ivan ITZKOVITCH

Parce que nous avons deux pouvoirs, donc c'est important.

Monsieur le Maire

Oui, non, non, cela ne rentre pas en ligne de compte.

Patricia VAVASSORI

J'en étais à huit, il me semble. Monsieur CAPILLON, 9, Madame JACAMENT, 10...

Ivan ITZKOVITCH

Il y a les quatre présents du groupe URAM contre. Vous pouvez compter quatre voix.

Patricia VAVASSORI

Donc cela fait douze, douze contre, une abstention, sur 35 présents. Cela fait treize voix, donc le vote à bulletin secret est adopté.

Le Conseil municipal adopte par 22 voix pour, 12 votes contre et 1 abstention le principe du vote du budget à bulletin secret

Monsieur le Maire

Vous avez des petits papiers, je pense. Sur vos papiers, ceux qui veulent voter le budget, vous mettez « pour », « abstention » ou « contre ». Vous avez des papiers dans les sous-mains.

Stéphanie AWAD

Excusez-moi, j'ai aussi des papiers anonymisés. C'est peut-être mieux.

Il faudrait distribuer ces papiers-là.

Patricia VAVASSORI

Le vote sera pratiqué sur bulletin libre.

Patricia VAVASSORI

Monsieur le Maire...

Monsieur le Maire

Vous votez pour vos pouvoirs, bien sûr.

Madame VAVASSORI procède à l'appel des votants.

Patricia VAVASSORI

Donc moi, Patricia VAVASSORI...

Pierre-Olivier CAREL

Madame VAVASSORI, je demande qu'à l'issue du comptage les bulletins soient détruits en séance, s'il vous plaît.

Monsieur le Maire

Oui, bien sûr, il n'y a pas de problème.

Patricia VAVASSORI

Monsieur CAREL...

Éric BÉAL

Pardonnez-moi, mais il n'y a pas de... Qu'est-ce qu'on met sur le bulletin ? Pour ou contre, nous sommes d'accord ?

Monsieur le Maire

Oui pour le vote du budget, contre ou abstention.

Patricia VAVASSORI

Pour, contre ou abstention.

Éric BÉAL

Pour, contre, blanc ou abstention, OK. Non, non, je tenais à le préciser parce que...

Monsieur le Maire

Je l'ai dit. Vous n'avez pas dû entendre alors...

Patricia VAVASSORI

Monsieur CAREL, c'est fait ? Oui ?

Madame AWAD...

Stéphanie AWAD

Je vote pour moi ?

Patricia VAVASSORI

Oui, oui, juste pour toi.

Madame VENTURA...

Monsieur MANGON... Monsieur MANGON...

Madame PROVOST... Madame PROVOST...

Monsieur LE FLOCH... a voté.

Madame REGNAULD...

Monsieur BAKIR...

Madame LEFELLE...

Monsieur MESA GIRALDO... C'est un petit entraînement pour le marathon.

Madame ÉLICE...

Monsieur RICCARDI...

Madame ROUSSEL...

Monsieur CHAMBORAIRE a donné son pouvoir à Madame AWAD...

Madame MAILLOT...

Monsieur SALLIOT...

Madame PAILLOT a donné son pouvoir à Madame MAILLOT...

Madame BAUBRY...

Monsieur CAVANNA...

Monsieur DO ESPIRITO SANTO...

Madame CARBONELL...

Monsieur PERNÈS a donné son pouvoir à Monsieur MESA...

Madame PELLE... Madame PELLE...

Monsieur NOBRE a donné son pouvoir à Madame TISSOT...

Madame TISSOT... Il y a eu deux bulletins de mis, là ? Oui ? D'accord, merci.

Monsieur CIANI...

Monsieur CAPILLON... et pour Monsieur POINSIGNON, Monsieur CAPILLON, oui... Merci.

Madame JACAMENT...

Monsieur ITZKOVITCH pour Monsieur PARISE...

Monsieur ITZKOVITCH pour vous-même...

Madame DA COSTA...

Madame SEBAN...

Madame THIBAUT...

Madame BÖNNER...

Madame ZERROUR...

Madame KELOUA...

Monsieur DELALANDE...

Monsieur PAUTRE...

Monsieur BÉAL... Merci.

Monsieur le Maire

Pour dépouiller, je propose à Madame Shannon SEBAN, Madame Katia DA COSTA, qui sont parmi les plus jeunes, et Madame MAILLOT de faire le dépouillement.

Patricia VAVASSORI

Non, non, Pierre-Olivier, il n'a pas donné de pouvoir. Ah, pardon.

Une intervenante

Il y a combien de bulletins ?

Patricia VAVASSORI

Normalement, il doit y avoir 42 bulletins.

Une intervenante

42 bulletins... 42.

Une intervenante

Il faut les compter... Vas-y. 42, il faut en compter 42.

brouhaha

Une intervenante

On va pouvoir compter un jour ?

Pierre-Olivier CAREL

Ce n'est pas grave. Ce n'est pas grave Pascal. C'est bon. C'est gentil, merci.

Une intervenante

Tu peux compter 42 bulletins, et après on y va.

Katia DA COSTA

Ce n'est pas moi qui ai compté.

Shannon SEBAN

J'entends 41, 42.

Katia DA COSTA

Non, mais Shannon, tu vas te calmer deux secondes ? Tu ne me parles pas comme cela.

Shannon SEBAN

Non, je te dis juste que tu me déconcentres.

Une intervenante

Chut.

Shannon SEBAN

Tu me déconcentres.

Katia DA COSTA

Tu ne me parles pas comme cela, en fait. D'accord ? C'est incroyable.

Une intervenante

Doucement.

Katia DA COSTA

Inaudible

Une intervenante

Hey ! Hey !

Patricia VAVASSORI

Excusez-moi, il y a combien de bulletins ? Il y a bien 42 bulletins ?

Danièle MAILLOT

42 bulletins.

Patricia VAVASSORI

Merci.

Danièle MAILLOT

Bon, hey, stop. Stop, stop.

Katia DA COSTA

Un contre... un pour... un pour... un pour... un contre... un contre... un contre... un contre... un contre... un contre... un pour... un contre... une abstention... un contre... un contre... un pour... un contre... un contre... un vote nul « non », qui est blanc... Il y a écrit « non ». Il est nul. Donc, du coup, je ne sais pas où je le mets celui-là, il est nul. On est d'accord ? Il y a écrit « non » ; il est nul.

Danièle MAILLOT

Oui, oui.

Katia DA COSTA

Un pour... un contre... un contre... un contre... un contre... un pour... un contre... un contre... un pour... un contre... un contre... un contre... un pour... un contre... un contre... un contre... une abstention... un contre... un pour... un pour... un contre... un contre...

Danièle MAILLOT

Je donne le résultat ?

Il y a 11 pour, 28 contre, 2 abstentions, 1 nul.

Katia DA COSTA

28 et 2, cela fait 30, 31 et...

Danièle MAILLOT

42, c'est bon.

Katia DA COSTA

42. C'est bien 42. Du coup, c'est l'administration qui prend ça ? Parce que...

Patricia VAVASSORI

Compte tenu des résultats, le budget n'est pas voté.

Rejeté par 28 voix contre, 2 abstentions, 1 vote nul et 11 voix pour

SUFFRAGES EXPRIMES	42 à bulletins secrets en application de l'article L2121-21 du CGCT
POUR	11
CONTRE	28
ABSTENTIONS	2
NUL	1

Monsieur le Maire

Bien, eh bien écoutez ce budget n'est pas voté. Dès demain, j'appellerai Monsieur le Préfet puisque ce budget ne sera plus notre budget, mais celui du Préfet et de la Cour régionale des comptes. Je vous remercie pour votre responsabilité, votre prise de responsabilité... Mais je parle à tout le monde. De nos responsabilités. Je ne critique personne. J'ai dit pour vos responsabilités.

En ce qui concerne l'ordre du jour, eh bien écoutez, puisqu'il n'y a pas de budget, il n'y aura pas de subventions aux associations, bien sûr. Le CCAS...

brouhaha

Monsieur le Maire

Je suis désolé, le budget n'est pas voté. Nous n'allons pas voter ce soir des subventions alors que le budget n'est pas voté. Enfin, soyez logiques avec vous-mêmes.

Sylvie JACAMENT

Inaudible

Monsieur le Maire

Non mais, bien sûr, Madame JACAMENT. Bien sûr... Mais je suis désolé, nous n'allons pas voter des subventions alors que le budget n'est pas voté.

Attendez, il y avait Madame SEBAN qui avait levé la main.

Shannon SEBAN

Bonjour Monsieur le Maire, bonsoir à toutes et à tous,

Je regrette que le budget ne soit pas adopté ce soir parce que je trouve que, encore une fois, nous le voyons, c'est toujours les intérêts personnels des uns et des autres qui priment sur l'intérêt collectif...

brouhaha

Shannon SEBAN

Est-ce que c'est une façon de communiquer avec les uns et les autres ?

Monsieur le Maire

Mais, vous pouvez laisser parler ? Nous vous avons laissés parler...

Shannon SEBAN

Est-ce que je peux juste terminer ?

Monsieur le Maire

Alors, laissez parler Madame.

Shannon SEBAN

Est-ce que l'on peut juste faire preuve de respect les uns envers les autres ?

Monsieur le Maire

Voilà.

brouhaha

Monsieur le Maire

C'est bon. Eh bien oui, cela ne vous intéresse pas...

Shannon SEBAN

On peut ne pas être d'accord. On peut ne pas être d'accord, d'accord ? Mais bien évidemment, on peut assumer ses choix. Il n'y a aucun sujet derrière tout cela, mais je crois que le point suivant c'est celui de pouvoir octroyer des subventions à nos associations.

Monsieur le Maire

Eh oui.

Shannon SEBAN

Pour faire le tour des associations, je peux vous assurer qu'elles ont besoin de ces subventions.

brouhaha

Shannon SEBAN

Oui, mais arrêtez de crier.

Monsieur le Maire

Du respect ! S'il vous plaît, du respect.

Shannon SEBAN

Je ne comprends pas, là ? Nous sommes dans une cour de récré pour se hurler dessus comme cela ? Est-ce que c'est ce spectacle-là que vous avez envie de donner à nos concitoyens qui sont ce soir en salle ? Est-ce que nous avons besoin de se hurler dessus comme cela ? Non, mais franchement ?

Salima ZERROUR

On n'a pas besoin de leçon de morale non plus.

Monsieur le Maire

Oh, s'il vous plaît, Madame ZERROUR !

Shannon SEBAN

Mais je ne donne aucune leçon de morale, Madame.

Salima ZERROUR

Inaudible

Monsieur le Maire

Ça va, Madame ZERROUR.

Shannon SEBAN

Je ne donne aucune leçon de morale.

Monsieur le Maire

Nous ne sommes pas à l'Assemblée nationale ici, alors un peu de respect.

Shannon SEBAN

J'ai aussi le droit...

Salima ZERROUR

Inaudible

Monsieur le Maire

Cela suffit, Madame.

Shannon SEBAN

Mais, vous voyez...

Monsieur le Maire

Parlez calmement.

Shannon SEBAN

Est-ce que c'est une façon de se comporter ? Est-ce que je vous ai laissée parler ? Oui, c'est le cas. Ce que je veux, c'est juste exprimer un point de vue. Je crois que j'ai encore le droit de le faire.

Ce que je vous dis, c'est qu'effectivement on peut ne pas être d'accord. Il y a potentiellement des choses qui sont à revoir dans ce budget, mais je ne crois pas – et j'ai le droit d'exprimer mon point de vue – que ce soit ici une décision qui soit responsable pour nos habitants ici, à Rosny-sous-Bois. Et quand je vois que le point suivant de l'ordre du jour, ce soir, c'est les subventions aux associations, moi, *in fine*, ce qui m'intéresse, c'est que nos Rosnéennes et nos Rosnéens puissent vivre sereinement dans un cadre qui soit serein. Et je crois que le spectacle que nous avons donné à voir ce soir n'est pas joli. Donc nous verrons ce qu'il advient de la procédure qui sera entamée auprès du Préfet, mais je tiens ici à rappeler que je crois que nous avons ici fait preuve de gamineries qui portent préjudice, *in fine*, à l'intérêt de nos concitoyens.

Monsieur le Maire

Merci Madame SEBAN. Votre discours ne plaît pas à tout le monde, mais je pense que chacun est appelé à se respecter, s'il vous plaît. Monsieur ITZKOVITCH.

Monsieur ITZKOVITCH avant Monsieur DELALANDE.

Ivan ITZKOVITCH

C'était le sens de l'intervention que j'ai faite au moment du choix du vote. Voilà pourquoi le vote à bulletin secret n'est pas sain. C'est qu'en réalité je souhaitais rappeler qu'il y a différentes raisons de s'opposer à un budget ; qu'une opposition – que ce soit d'ailleurs le groupe RES ou l'URAM qui s'oppose au budget (je suis désolé, Madame SEBAN), mais nous, nous l'avons fait en responsabilité, nous sommes dans l'opposition ; donc nous avons dit pourquoi nous avons voté contre. Nous avons, je pense, une ligne assez cohérente depuis trois ans, en tout cas, à chaque fois que nous nous sommes exprimés, au DOB ou au budget, voilà.

Je ne voudrais pas, Monsieur le Maire – et je trouve cela un peu déplacé de ...*inaudible* ...collective... Il y a deux groupes d'opposition qui ont exprimé pourquoi ils votaient contre.

Il s'avère que le scrutin universel ne nous a pas donné la majorité et ce budget a été rejeté puisqu'il y a eu, dans votre majorité, des gens qui se sont opposés. Donc les leçons de responsabilité, franchement... franchement, vis-à-vis de l'opposition qui, je pense, a été,

Madame SEBAN, toujours très responsable, que ce soit Madame THIBAUT ou moi-même, dans le cadre de nos représentations de présidents de groupes, à expliquer pourquoi, à dépassionner le débat, à ne pas en faire une histoire personnelle ou d'ego. Voilà, s'il y a des choses à régler dans la majorité, la majorité les règlera. Comme l'a dit Madame THIBAUT, cela ne nous regarde pas, mais je ne souhaite pas que l'on puisse nous dire, et vis-à-vis des Rosnéens : « *C'est à cause de l'opposition que le budget n'a pas été adopté* ». Ce n'est pas le cas. Nous avons exprimé pourquoi nous votions contre. Le reste, cela ne nous regarde pas et je pense qu'il est important de le préciser, Monsieur le Maire, et de ne pas nous renvoyer une forme de responsabilité collective qui, à mon avis, en l'occurrence, n'existe pas.

Monsieur le Maire

Non, mais comme je l'ai dit tout à l'heure, je n'ai touché, vexé personne. C'est une responsabilité globale. Chacun a pris sa part de responsabilité, qu'elle soit pour, qu'elle soit contre, mais chacun a pris sa part de responsabilité eu égard à ce vote. Donc je n'ai montré personne du doigt.

Monsieur DELALANDE.

Franck DELALANDE

Moi je pense que la démocratie a été exercée ce soir. Par contre, j'entends un commentaire que je qualifierais... Il serait intéressant que nous allions beaucoup plus loin que la précision puisque l'on vient de dire que ce sont les intérêts personnels. Donc qui a des intérêts personnels ? Que veut-on dire dans cette phrase ? J'aimerais bien qu'elle soit précisée ce soir puisque comment on peut (entre guillemets) « manipuler » un suffrage de cette nature-là ? Moi, je pense que la démocratie s'est exercée. Les uns et les autres, les différentes oppositions ont exprimé des choix différents sur le budget, effectivement.

Un groupe a été créé ce soir, au sein de la majorité, qui s'est exprimé aussi. Un exercice de démocratie important ce soir. Le résultat, « il est là » (entre guillemets). Il faut l'accepter. Ne vous inquiétez pas, il y a un processus pour gérer quand il y a cette difficulté. Dans ce cadre-là, par contre, ce qui est plus grave, c'est que vous instrumentalisez, pour moi, parce que je ne sais pas à qui s'adressent ces mots « intérêts personnels ». Voulez-vous les qualifier, Madame ? Je vous en prie.

Shannon SEBAN

Bien sûr, avec plaisir, et merci de m'en donner l'opportunité.

Moi, ce que je regarde ici et quand je viens en Conseil municipal un jeudi 30 mars jusqu'à 22 heures, ou parfois 23 heures, c'est parce que, derrière, je crois que j'ai la voix de Rosnéennes et de Rosnéens que je rencontre sur le terrain et qui me parlent de problématiques concrètes.

Nous avons eu, en début de Conseil municipal, des Rosnéens qui sont venus nous parler de leur volonté de ne pas avoir une ville qui soit bétonisée, d'avoir une ville qui respire et, parfois, nous avons effectivement des parents d'élèves qui nous parlent d'éducation. Donc moi, ici, je vous parle de problématiques concrètes et je crois qu'ici nous ne rendons pas service. Nous ne rendons pas service à nos habitants en ne votant pas un budget.

Et je crois que vous avez raison, et Monsieur ITZKOVITCH, d'ailleurs, l'a rappelé à très juste titre : nous avons raison de ne pas être d'accord sur un budget. Nous avons la possibilité – et c'est aussi l'objectif d'avoir un Conseil municipal ouvert au public comme celui-ci – d'exprimer des désaccords, de dire qu'il y a potentiellement des réajustements budgétaires à faire sur tel ou tel poste, mais je crois qu'ici, dans une période telle que la nôtre (et je le redis), je ne crois pas que ce soit responsable de faire en sorte que ce budget passe dans une procédure sous la tutelle ensuite d'un préfet ou autre. Donc je ne crois pas que ce soit responsable.

Monsieur le Maire

Bien, écoutez, nous allons clore le débat.

Un intervenant

Inaudible (2'34'22).

Shannon SEBAN

Oui, mais je vous le dis. Je le redis. Oui, mais je le redis. Mais je le redis et j'ai l'impression que l'on assiste ici...

Monsieur le Maire

Vous pourrez vous exprimer en face à face, en tête à tête.

Shannon SEBAN

Mais je le redis, et s'il faut que je qualifie les choses – et j'assume mes propos –, oui, j'ai l'impression qu'il y a certaines personnes ici qui ont fait prévaloir leur intérêt personnel et leur voix personnelle sur l'intérêt collectif.

Monsieur le Maire

Très bien.

brouhaha

Shannon SEBAN

Mais c'est la même chose dans l'hémicycle de l'Assemblée, Monsieur.

Monsieur le Maire

C'est la liberté de la parole.

Shannon SEBAN

C'est exactement la même chose dans l'hémicycle de l'Assemblée.

Magalie THIBAUT

Inaudible

Shannon SEBAN

Mais je n'ai pas d'analyse à faire, Madame THIBAUT, puisque pour moi...

Magalie THIBAUT

Inaudible

Shannon SEBAN

Mais je les travaille, les fonds des dossiers, Madame THIBAUT, et de la même façon je pourrais vous dire que c'est très grave d'accuser le fait que je ne travaillerais pas. Je pourrais aussi vous opposer la même chose.

Salima ZERROUR

On ne vous entend jamais !

Éric BÉAL

Monsieur le Maire ?

Monsieur le Maire

Oui, Monsieur BÉAL ?

Éric BÉAL

Je vous signale que, malheureusement, depuis votre décision (en octobre ou en novembre) de supprimer les caméras...

Monsieur le Maire

Oui ? Vous avez vos portables.

Éric BÉAL

...cet hémicycle est devenu plus ou moins ingouvernable et vous avez des gens qui se comportent de façon beaucoup moins civile qu'avant.

Monsieur le Maire

Oui, très bien.

Éric BÉAL

Il faut croire que l'œil des Rosnéens était intéressant pour calmer les gens. Je vous invite à revenir sur cette décision.

Monsieur le Maire

Je crois que la séance n'est pas levée. Je suis désolé, tout le monde part. Il y a les décisions du Maire.

DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire

Cela ne vous intéresse peut-être pas, mais même si nous avons supprimé – et pour cause – un certain nombre de points à l'ordre du jour, il y a quand même ce point, qui n'est pas à voter, bien sûr.

Mais y a-t-il des remarques sur les décisions municipales ?

Ivan ITZKOVITCH

Monsieur le Maire, juste une précision.

Monsieur le Maire

Oui, Monsieur ITZKOVITCH ?

Ivan ITZKOVITCH

Un peu de calme...

Monsieur le Maire

Cela n'intéresse personne ? Que vous ? C'est bien, tant mieux.

Patricia VAVASSORI

Il n'y a plus le quorum.

Monsieur le Maire

Il n'y a plus le quorum. Il n'y a pas de vote.

Ivan ITZKOVITCH

Non, mais je me posais la question parce qu'il me semblait qu'un certain nombre de points à l'ordre du jour n'étaient pas budgétaires, mais puisqu'il n'y a plus le quorum... Au temps pour moi, je ne vais pas...

Monsieur le Maire

Il y avait juste un point, oui...

Ivan ITZKOVITCH

Oui, c'est pour cela que je posais la question.

Monsieur le Maire

...qui peut repasser à un prochain Conseil, voilà.

Un intervenant

Inaudible

Monsieur le Maire

Je n'entends pas.

Un intervenant

Inaudible

Monsieur le Maire

Oui, mais nous le repasserons. Il n'y a pas urgence à le passer ce soir.

Patricia VAVASSORI

Il n'y a plus le quorum, donc...

Monsieur le Maire

Il n'y a plus le quorum.

Bien, écoutez, merci de votre participation. Je reste zen, serein et je ne quitterai pas mon poste, sachez-le. Je suis Maire et resterai Maire puisque j'ai été élu par les Rosnéens jusqu'en 2026 et après...

Éric BÉAL

Cela veut dire que les décisions du Maire seront représentées la prochaine fois. C'est cela ?

Monsieur le Maire

Oui, oui, bien sûr.

Éric BÉAL

Très bien.

LE QUORUM N'ÉTANT PLUS ATTEINT, LA SÉANCE EST LEVÉE A 22H15.

Secrétaire de séance



Mme Patricia VAVASSORI

Le Maire,



Jean-Paul FAUCONNET

Vice-Président de Grand Paris Grand Est